

rouge

quotidien communiste révolutionnaire

1F80.

Luxembourg 15 FL Hollande 1 florin Portugal 15 Esc Italie 350 L Belgique 18 FB Grèce 22 DR Suisse 1 FS Suède 2 25 KR Algérie 1 60 dinar Maroc 2 10 dirhams

Devant la commission parlementaire d'enquête
du Bade-Wurtemberg, Irmgard Möller déclare :

« JE NE ME SUIS PAS SUICIDÉE »



De notre correspondant à Stuttgart.

Irmgard Möller, seule survivante des membres de ce qui a été appelé le « noyau dur » de la RAF, a réaffirmé, lundi à Stuttgart, qu'elle n'avait pas tenté de mettre fin à ses jours.

Elle était interrogée pour la première fois depuis ce que la presse allemande a qualifié de « suicide manqué » par la commission parlementaire d'enquête du Land de Bade-Wurtemberg depuis la nuit du 17 au 18 octobre dernier dans la prison de Stuttgart-Stammheim. Baader, Ensslin et Raspe avaient été retrouvés morts dans leurs cellules et Irmgard Möller blessée de plusieurs coups de couteau.

Irmgard Möller marche sans assistance, elle n'a pas l'air blessée, elle parle d'une voix très faible mais ferme, il a fallu installer un micro pour que sa voix soit entendue. A la suite de son audition, les familles des prisonniers ont tenu à faire savoir à la presse et aux observateurs étrangers « les craintes très sérieuses pour la vie des autres détenus, parce que toutes les offenses par voie de presse du procureur fédéral Rebmann ont toujours précédé de nouvelles attaques contre les détenus sans défense ».

Rappelons que ce Rebmann avait déclaré, pas plus tard que mercredi, que les armes avec lesquelles les autorités allemandes tiennent toujours à dire que les morts de Stammheim se seraient suicidés, auraient été apportées par les avocats Neverla et Müller du cabinet de Klaus Croissant, lors des auditions nécessitées par l'instruction, dans un bâtiment proche de l'édifice même de la prison.

Irmgard Möller a affirmé que c'est une impossibilité maté-

rielle que son avocat Neverla ait pu lui fournir une arme lors de ces séances devant le juge d'instruction, pour la simple raison qu'elle ne s'est jamais rendue dans ce bâtiment, son affaire n'étant pas encore venue à l'instruction. Pour ce qui est de l'allégation selon laquelle l'avocat Müller aurait fourni une arme à Gudrun Ensslin, c'est également une autre impossibilité pour ceux qui connaissent le règlement qui veut que les détenus soient fouillés deux fois, une fois en sortant de ce bâtiment réservé à l'instruction, dépendant de la police, et une autre fois en arrivant à la prison de Stammheim même.

Irmgard Möller a affirmé que l'opportune déclaration de Rebmann quelques jours avant son audition « constituait une ultime tentative de faire valoir la thèse officielle des armes apportées par les avocats » et partant la thèse du suicide collectif. Elle a poursuivi en insistant qu'il n'y avait « jamais eu d'idée de suicide » parmi le groupe des détenus de Stammheim, par contre, ils estimaient qu'ils pouvaient être assassinés par empoisonnement. L'incroyable affaire d'assassinat par armes à feu ne leur a jamais effleuré l'esprit. On comprend pourquoi.

C'est devant une assistance nombreuse que l'audience s'est tenue, il y avait même une délégation de juristes italiens et deux avocats français, dont l'un a pu voir Klaus Croissant en prison. Il en a rapporté des nouvelles alarmantes sur sa condition physique, les matons le réveillent 15 fois par nuit.

Pas un des journalistes allemands présents, de quelque bord qu'il soit, ne croit à la version officielle du suicide collectif, et pourtant, il n'y a pas un seul organe de presse en Allemagne fédérale pour exprimer des doutes sur toute cette affaire. Ce doit être cela la démocratie à l'allemande.

Tom Jordan

N° 552 MARDI 17 JANVIER 1978

Giscard le cynique, Giscard le sabreur

Le magazine militaire officiel « TAM » vient de publier les vœux de Giscard aux armées. Des vœux qui, n'en doutons pas, iront droit au cœur des peuples sahraoui et afar, de ceux qui luttent contre l'impérialisme français en Afrique. « L'année 1977, souligne-t-il, a été positive en ce qui concerne les missions délicates que les armées ont eu à accomplir. Je veux parler de l'accession de Djibouti à l'indépendance et de la contribution apportée par nos forces à la sécurité d'un nouvel Etat, ainsi que de certaines opérations de transport ou de soutien effectuées soit lorsque des considérations de politique mondiale le justifiaient, soit lorsque la sécurité de nos compatriotes l'exigeait. » Giscard le scénique des voyages officiels devient Giscard le cynique quand il s'adresse aux généraux. L'indépendance de Djibouti ? Alors que c'est sa dépendance étroite que la France a mis des années à organiser. Alors que toute opposition est écrasée par le régime fantoche de Hassan Goulayd.

Giscard avoue ses forfaitures : « Certaines opérations de soutien », laisse-t-il échapper. Le napalm sur les convois du Polisario, la réorganisation de l'armée mauritanienne, le transport des troupes marocaines au Zaïre, les ventes d'armes déguisées, tout cela justifié « par des considérations de politique mondiale ».

Oui, soldats, la France a bien rempli le rôle qui lui est dévolu en Afrique et dans le bassin méditerranéen ! Carter est content, Houphouët est content.

Giscard le sabreur des tournées officielles redevient Giscard le sabreur des peuples en luttés. Sous le masque de la démocratie avancée celui de la répression sophistiquée.

Patrick Mars

PC-PS : les prises de position syndicales se multiplient

- Que ce soit individuellement, par groupes ou sous forme de pétitions, le nombre des opposants aux dernières prises de position de la direction de la CGT se multiplie. A la CFDT, le dernier discours d'Edmond Maire n'a pas non plus été accueilli unanimement.

Lire page 7

Le congrès de la Fédération CFDT construction-bois

- Le contexte de division de la gauche et d'incertitude politique pesait sur le congrès de la fédération construction-bois CFDT, qui a achevé ses travaux samedi à Neuilly-sur-Marne.

Lire page 6

Les élections syndicales en Espagne

- Depuis une semaine, dans toutes les entreprises espagnoles de plus de cinquante salariés, ont commencé les « élections syndicales », c'est-à-dire l'élection des comités d'usine récemment légalisés par le gouvernement. Ces élections surviennent au terme d'une année de profonds bouleversements du mouvement syndical espagnol, marqué par la disparition du syndicat vertical, la légalisation et la croissance des grandes centrales ouvrières surtout l'UGT et les CO et le récent développement de l'auto-organisation. Ces élections font à la fois figure de test et d'échance pour tout le mouvement ouvrier espagnol et ses diverses composantes. Une série de deux articles, dont le premier paraît aujourd'hui, sera consacrée à cet événement.

Lire page 9



Réflexions sur l'homosexualité (suite)

« Longue vie à Rouge tout d'abord. Je pense, comme apparemment de nombreux lecteurs, que le canard s'améliore. Rouge essaie de trouver un ton qui lui soit propre et il est en passe de réussir. L'actualité est couverte de façon originale, audacieuse parfois. Une brève comparaison avec le reste de la presse de gauche suffit à s'en rendre compte. Le quotidien, notre quotidien, est devenu un instrument indispensable à notre intervention, notre réflexion, notre vie de tous les jours même.

« Mais là n'est pas mon propos. C'est la lecture des « réflexions sur l'homosexualité » et de l'ouverture probable dans les colonnes du journal d'un débat sur ce sujet qui me pousse à vous écrire. La lettre du camarade ne m'a ni choqué ni scandalisé, elle m'a fait sourire amèrement. Un sourire proche du rictus. Le retour en force de cette gêne ressentie à chaque fois qu'on aborde publiquement la question.

« Mais le camarade sait-il de quoi il parle ? », se dit-on en lisant sa lettre. Est-ce en réduisant l'homosexualité à une simple « préférence pour baiser », est-ce en opérant ce singulier (?) rapprochement entre homosexualité et zoophilie (une façon comme une autre de signifier que ça n'est qu'une perversion parmi tant d'autres, voire un « acte bestial »...) qu'il pense entamer cette « approche marxiste du problème » qu'il appelle de tous ses vœux.

« Vœux pieux et hypocrites. Tant qu'un sujet aussi grave et aussi large (par le nombre de questions qu'il soulève) sera abordé avec autant de légèreté, de suffisance et de dédain (... « faire au sein de l'organisation révolutionnaire des regroupements homosexuels, pédophiles, zoophiles et autres » (... espèces bizarroïdes ?)).

« Sans vouloir porter de diagnostic trop sévère, j'ai l'impression que sa démarche souffre en outre de politisme étroit. « Aux mouvements divers les problèmes sociaux, à la Ligue, les tâches politiques centrales », dit-il en substance. On appréciera le caractère très paternaliste de cette attitude. « Oh, vous avez des problèmes, on vous réprime ? Vous en faites pas : la Ligue vous soutiendra. Mais pas plus, hein ! On n'a pas que ça à foutre, on a l'Etat bourgeois à détruire ! »

« Voilà comment on perpétue la division des tâches, voilà comment on se colle une paire d'ornières (« militant, aies le regard droit, fixé sur l'horizon socialiste »); voilà comment on fait crever dans la honte et le silence le copain de cellule qui a le malheur de se sentir différent !

« Il va sans dire que je partage pour l'essentiel l'avis donné par S.T. dans sa réponse.

« Oui, l'homosexualité « entraîne un rapport au monde différent ». Un mal dans sa peau (de mec : je ne parle que de ce que j'ignore le moins) aussi; une attitude oscillant sans cesse entre le rejet — par impossibilité d'identification — du modèle phallogocentrique (identification qui, soit dit en passant, n'est évidente et naturelle pour aucun mec) et la recherche d'une identité nouvelle. L'impression fréquente de n'être ni homme ni femme. Le refus de la triste connerie autosatisfaite des mâles et l'envie de s'identifier à eux pour avoir moins à en baver.

« Bossant dans un internat pour délinquants, j'ai pu constater combien est étouffante cette atmosphère hypocrite où l'homosexualité latente est larvée, virilisée, canalisée vers des « fins plus saines » (sport d'équipe comme défouloirs; loi du groupe bâtie autour de la loi du plus fort; laminage des sensibilités; culte de la force physique; mépris de la femme).

« Alors ? Refuser les normes quelles qu'elles soient ? Oui, mais en ayant conscience des énormes contradictions que cela suppose. Il est souvent pénible pour un homosexuel de vivre une relation hétérosexuelle (même quand il en a le désir). Son incapacité à s'identifier aux canons sociaux dominants accentue la crise du couple. Je crois que la bisexualité harmonieuse dans les conditions présentes est un leurre (elle n'est pas un mythe impossible pour autant). Mais y a-t-il de nos jours une forme de sexualité harmonieusement vécue ?

« Regardons de plus près les discussions entre mecs sur la sexualité : lorsqu'à de rares occasions, elles ont lieu, rien ne se dit; sujet tabou, privé, ne devant pas dépasser le seuil de la sacro-sainte chambre à coucher, ou qu'on va parfois porter chez le psy-

chanalyste/psychothérapeute, lorsque ça devient invivable... quand on en a le temps et les moyens.

« Pourtant, les femmes, elles, arrivent à parler de leur sexualité dans le cadre des groupes femmes, sans complaisance ni lamentation, mais, je pense, avec beaucoup de lucidité, pourquoi ne pas, nous aussi, amorcer le dialogue ? Pourquoi se cantonner le plus souvent dans une autosatisfaction de façade quand on aborde « les problèmes de cul » : « Moi, ça va ! » « Oh, ça marche pas des masses, elle a des problèmes ! » (je caricature à peine). Pourquoi ne pas évoquer franchement nos doutes et nos angoisses ? Faire de ce mal social un problème collectif, qu'est-ce qui nous en empêche ? »

S. Argenteuil

La thèse de Hanoi

« Les articles que Rouge a consacrés au conflit vietnamo-cambodgien sont identiques quant au fond à ceux qu'a publiés l'« Humanité ». Avec quelques précautions de syle en plus, leur auteur reprend à son compte (et à celui du journal) la thèse de Hanoi.

« Sans précaution cette fois, Rouge n° 546 publie l'interview d'un militant vietnamien qui défend les positions officielles du PCV et affirme dans son titre que « des relations vraiment fraternelles entre le Vietnam et le Cambodge sont possibles », l'interviewé se chargeant de citer comme modèle les relations vietnamo-laotiennes.

« Pourquoi ce soutien unilatéral sans informations suffisantes ? les explications de P.R. et de Hanoi ne retiennent que le nationalisme khmer exacerbé. Certes il est détestable mais celui des communistes vietnamiens ne vaut pas mieux.

« Il est possible que quelques dizaines de milliers de guérilleros khmers « fanatisés » se soient jetés sur les centaines de milliers de soldats réguliers vietnamiens mais il est également possible que Hanoi ait eu recours à quelque grande démonstration de force militaire pour impressionner son voisin.

« Il est quand même envisageable que le bureau politique

vietnamien rêve d'une collaboration vietnamo-cambodgienne semblable à la vietnamo-laotienne comme les Soviétiques rêvent d'une collaboration soviéto-bulgare généralisée.

Fraternellement Nikita et Sandor

« Les explications de P.R. et de Hanoi... »; franchement, à lire votre lettre, on pourrait croire que je vais chercher la matière de mes articles à l'ambassade ! « Quant au fond » (ce qui est bien plus grave que : « Quant à la forme... »), ils seraient « identiques » à ceux de « l'Huma », je ne crois pas avoir écrit en stalinien « subtil » et les rédacteurs de « l'Huma » — comme les membres de l'ambassade vietnamienne — seraient les premiers surpris de cette affirmation.

Sur le fond, vous vous contentez de renvoyer dos à dos les protagonistes du conflit. Pourtant, il nous faut répondre à deux questions d'ordre différent. Comment un tel conflit fut possible ? La réponse est ici très générale, renvoie à l'histoire du mouvement ouvrier mondial et aux caractères bureaucratiques des deux régimes. Pourquoi un tel conflit — qui n'est pas fréquent même entre régimes bureaucratiques — a-t-il eu lieu ? Je ne crois pas qu'ici les responsabilités soient symétriques. Car les orientations politiques — notamment sur le nationalisme — ne sont pas simplement bonnet blanc et blanc bonnet contrairement à ce que vous laissez entendre.

Ceci mérite évidemment débat. Mais l'accusation qui me paraît la plus grave est celle de « soutien unilatéral ». Sur la forme donc, il me paraît normal de laisser parler dans nos colonnes un militant vietnamien dans les mêmes conditions que nous ouvrons nos colonnes à bien d'autres courants. La critique de ses positions n'a pas besoin de paraître dans le même numéro ! Si nous avions pu obtenir une interview d'un Cambodgien, il aurait bénéficié du même traitement. Tout cela était précisé dans le chapeau. Et si, de façon générale, les positions vietnamiennes furent mieux présentées dans nos colonnes, c'est parce que la qualité, la fréquence et la régularité des documents reçus étaient bien meilleures. Pas par choix politique insidieux.

Précisons enfin que mes analyses n'engagent que moi et pas nécessairement toute la LCR ! Mais dans un quotidien qui doit répondre à l'événement, ceci est inévitable.

Pierre Rousset

Marseille :

La librairie des Femmes organise mardi 17 à 18 h 30 au centre des femmes un débat autour du journal « Des femmes en mouvement ».

Paris-centre

Quelle campagne législative pour les révolutionnaires ? Cercle rouge à 18 h 30, 10 impasse Guéménée, mardi 17 janvier.

Montpellier

Mercredi 18 janvier, à 20 h 30, au théâtre municipal. Gala de soutien à « Rouge » avec : Catherine Ribeiro, Patric, Primates, et la Fanfare bolchevique. Les bons de soutien (25 F) peuvent être retirés à la librairie La Brèche.

SOUSCRIPTION-SOUSCRIPTION

Ancien total 632 835,50
Nouvel avoir 12 122,30
Nouveau total 644 957,80

Claire et André, Crédit Lyonnais	300,00
Groupe taupé Crédit Lyonnais	755,00
Un militant CFDT, Crédit Lyonnais	50,00
Un militant PS, Crédit Lyonnais	5,00
Deux militants CFDT, Crédit Lyonnais	100,00
Bip-bip kvallais, Crédit Lyonnais	150,00
Transformation en souscription d'un prêt de 1000	1000,00
Diffuseurs Assurances IX ^e et X ^e	100,00
Diffuseurs jeunes IX ^e et X ^e	250,00
Diffuseurs télécoms 15 DTP	500,00
Echo d'une caserne	150,00
Taupé hôpital de Dreux	1105,00
Trotskyste orthodoxe sous l'uniforme	100,00
Demi-solde d'un bidasse	120,00
Enveloppe blanche déposée à Montreuil	820,00
Sympathisants Lausanne	106,00
« Sur l'héritage improbable d'un tonton »	400,00
Diffuseurs Dijon	1000,00
« Une militante toujours pas convaincue »	100,00
« Militant, malgré articles coupés, lettres censurées »	100,00
Xavier G. : « Pour une autre information, Rouge tient bien sa place »	100,00
A. B. Dammaries-les-Lys	200,00
Nguyen, Do, Tran : « Pour que vive Rouge pour le droit de vote des immigrés »	300,00
Militant CET XIII ^e	30,00
Cheminots GT, Paris-Sud-Ouest	250,00
Roulant CFDT, Paris-Sud-Ouest	50,00
Militante XIII ^e	50,00
Militante CFDT Trésor, Paris	50,00
« Reste d'un pot après une discussion sur Rouge. » Mende	51,60
J. P. Cheminot Saint-Lazare	200,00
« Une copine qui n'a pas mangé depuis huit jours parce qu'elle se sent trop seule... pour Rouge »	100,00
Collecte ANPE Bordeaux	411,00
Militants et militante UD Gironde	140,00
Militant CFDT métaux, Bordeaux	20,00
« De la part d'une petite bourgeoise », Bordeaux	200,00
P. G. Bordeaux	50,00
J. G. P. Banques Bordeaux	50,00
CR enseignant Bordeaux	50,00
A. P. Banques Bordeaux	50,00
Un militant CFDT banques Bordeaux	30,00
J. D. Bordeaux	40,00
O. P. Selongey	50,00
« Rouge n'a-t-il pas toujours besoin d'argent », G. A	100,00
« Diffuseurs édition, quartier latin »	250,00
Diffuseurs chimie, Grenoble	270,00
Travailleurs chimie Grenoble	50,00
« Pour que Rouge vive », R. M.	100,00
A. B. le Mans	200,00
« Souscription pour Rouge », campagne 1978, Finances Lyon	800,00
Militant CGT Perpignan	50,00
Militant LCR Perpignan	100,00
« Un retour de sécu bien maigre », J. B.	50,00
P. M. Saint-Armand	100,00
« Bonne année et en avant », J. M.	50,00
Un militant CPAR, La Roche-sur-Yon	50,00
« Pour arrondir à 30 F les ventes », La Roche	6,00
« Pour une rubrique internationale véritable... 100 pseudos »	11,90
M. D. Marseille	50,00
« Diffuseurs Crédit Lyonnais »	200,00

Abonnez-vous dès aujourd'hui

NOM
PRENOM
ADRESSE
VILLE
CODE POSTAL
Tarif
3 mois 6 mois 1 an
Normal
110 F 200 F 400 F
Collectivités
140 F 275 F
Etranger
180 F 325 F 625 F

Je désire prendre contact avec la LCR
NOM

PRENOM
ADRESSE
PROFESSION
LIEU DE TRAVAIL

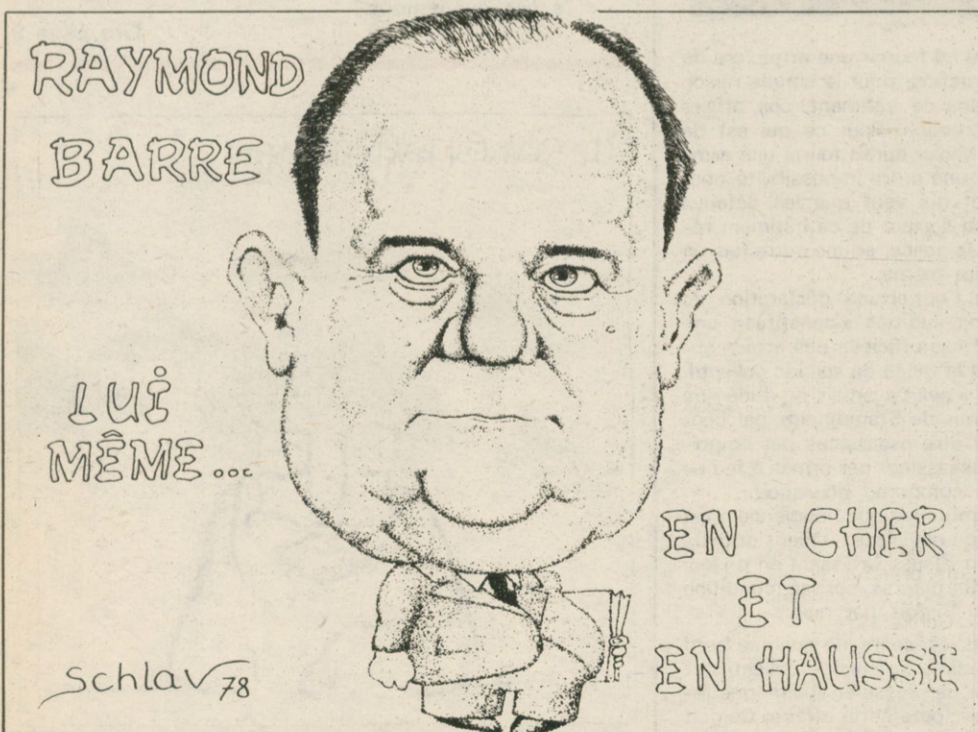
A retourner à « Rouge », 2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil.

Un super-cadeau

Pour une période limitée, allant jusqu'au 18 janvier, « Rouge » vous offre la possibilité de faire connaître le journal à peu de frais. Profitez de la coutume des cadeaux de fête pour la détourner quelque peu, en offrant à un parent, un ami, un copain de boulot, un abonnement « cadeau » de quinze jours pour vingt-cinq francs. Et pour cent francs vous pouvez faire cinq abonnements « cadeau » à la place de quatre. C'est un cadeau qu'on vous fait pour vos cadeaux.

Rédaction-administration : 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil
Tél : 808.00.80 à 84.
Télex : PRENO A 211.628 F.
Edité par la SPN (Société de presse nouvelle).
Directeur de la publication : Alain Bobbio.
Numéro de la commission paritaire : 46.722.
Imprimé par Rotographie à Montreuil ;
Riccobono (pour le Sud-Est) ;
Midifax-Toulouse (pour le Sud-Ouest).

PAS DE PANIQUE...



Le déjeuner présidentiel à l'Élysée LES PARTIS AU VESTIAIRE

« Les problèmes des partis politiques n'entrent pas à l'Élysée », a dit Giscard lundi au déjeuner offert aux quatre-vingt personnalités « qui soutiennent l'action du Président de la République ». C'est donc sous le signe de la fonction présidentielle qu'a été placée la dégustation du carré de veau à la landaise.

- Vendredi, la liste définitive des candidats « giscardiens » était mise au point à Matignon. Le RPR s'irritait du choix du lieu ; il s'irritait aussi de ce que les noms des candidats aient été publiés sans la mention de leur formation politique, comme pour préparer le terrain à un label commun.
- Aussi, le RPR annonçait-il samedi, dix « candidatures de

rétorsion ». Trois sont dirigées contre des ministres PR : Soisson, Stasi et Dominati.

• Par ailleurs, Chirac « révélait » à Europe n° 1 qu'il avait adressé dès le 9 janvier une lettre à Giscard où il lui faisait part de son inquiétude devant le « comportement déloyal » et les « manœuvres » de ses partenaires ; « révélation » opportune à la veille du repas de l'Élysée.

• Enfin, dans la matinée de lundi, juste avant le déjeuner, Barre était allé à la cérémonie d'investiture du PR. Dans son intervention, il avait évité toute polémique, mettant l'accent sur la nécessité de « vaincre » l'opposition, comme en prélude à la trêve du repas élyséen.

Ils étaient 80 à avoir laissé leurs querelles au vestiaire : anciens Premiers ministres, présidents des groupes parlementaires des deux assemblées, chefs des formations de la majorité, maires des grandes villes, et, bien sûr, Barre et les ministres. A quoi Giscard a cru bon d'ajouter une touche de « féminité » en invitant les quatre femmes secrétaires d'Etat.

Ce déjeuner n'avait pourtant entraîné aucune illusion : « Ce sera un coup d'épée dans l'eau », écrivent « les Echos » ; « les limites d'une rencontre », titre tristement « le Figaro » ; même « l'Humanité » reconnaît que la division de la majorité a quelque consistance, puisqu'elle écrit : « Les coups de pieds seront sous la table. » Les métaphores culinaires ont bien sûr fleuri, depuis les « œufs brouillés » jusqu'aux « couteaux tirés ».

Tous ont donc écouté le président lancer un appel à la dignité et à l'unité : il a rappelé que les élections engagent un « choix de société » et que tout affrontement serait « fratricide et suicidaire ». Il faisait ainsi écho aux propos de Barre devant les candidats du Parti républicain. Il s'agit avant tout, a dit le Premier ministre, de « battre l'opposition » et cela, dans le cadre du « pluralisme organisé ».

« Arbitre » et « arbitre »...

Mais l'important n'est pas là, car ces appels ne peuvent rencontrer aujourd'hui qu'un grand scepticisme. Il est dans l'affirmation réitérée de la fonction présidentielle, et cela par-delà l'échéance électorale. C'est ce que dit « le Figaro » dans une phrase toute simple : « La philosophie du déjeuner de lundi se résume en une seule phrase : « La réunion de la majorité se déroule à l'Élysée autour du président de la République. »

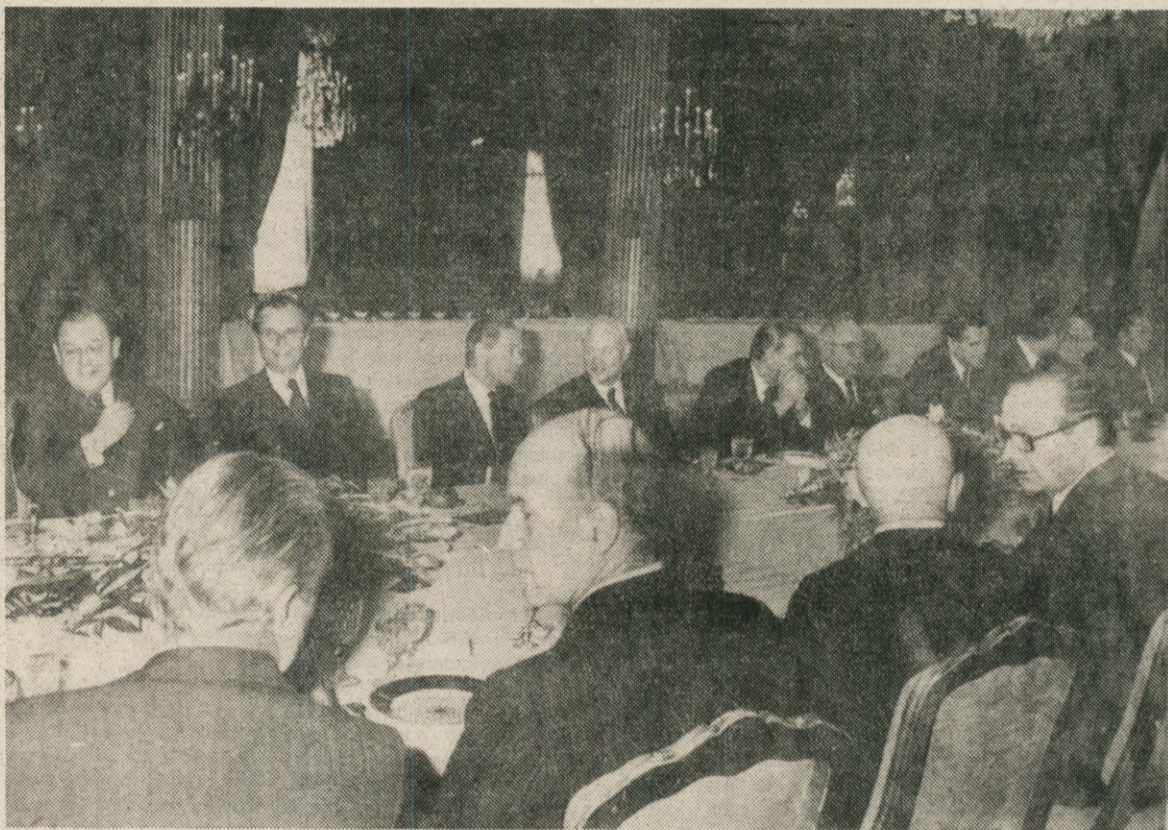


Photo D. R.

Très simple ; trop simple : on n'en est plus au bon temps où fait présidentiel et majorité politique s'épaulaient mutuellement. Aujourd'hui, le président de la République est minoritaire dans sa majorité, le Premier ministre investit les candidats d'un parti, la « majorité » est divisée.

Comment le président peut-il dans ces conditions être « au-dessus des partis », conformément aux institutions de la V^e République ? Comment peut-il concilier son rôle d'arbitre et son engagement aux côtés d'une fraction de la « majorité » ? Casse-tête sans fin pour tous

nos professeurs de droit et chroniqueurs politiques.

Celui du « Figaro » connaît le latin, ça lui permet de s'en tirer : il y a, dit-il en substance, deux sens au mot « arbitre » : le sens sportif, où l'arbitre est passif et compte les coups. C'est le sens vulgaire. L'autre sens, le bon, c'est celui du mot latin « arbitrium » qui veut dire jugement, décision et pouvoir de décider.

Malheureusement pour ce brave homme, on ne résoudra pas la crise des institutions avec un dictionnaire de latin.

Le professeur de droit du « Monde », lui, ne s'en tire pas avec du vocabulaire. Après avoir décrit la crise des institutions, il montre bien en quoi elle dépasse la stricte question du scrutin de mars : « Le danger n'est pas seulement à gauche, écrit-il, il est dans une nouvelle conception de la majorité politique. Ne sont-ils pas déjà nombreux, à gauche comme à droite, ceux qui pensent que la nouvelle politique française sera celle qui déterminera la nouvelle majorité politique issue des prochaines élections et non celle du président ? » Et il conclut, pessimiste : « Quel que soit le résultat des élections de mars prochain, nous vi-

Fidèles...

Fidèle à l'Union de la gauche, Robert Fabre l'est et le restera. C'est ce qu'il a déclaré au Club de la presse dimanche soir. Et on peut le croire. Le parti bourgeois qu'il dirige n'a en effet aucune raison de se démettre aujourd'hui du rôle qui lui est assigné dans l'Union de la gauche unie ou divisée. Il a d'ailleurs bien rappelé que « jamais le programme des radicaux, le programme des socialistes et celui des communistes n'ont été identiques ».

Fidèle, mais flexible ; parce qu'il faut bien se préparer à l'éventualité d'un gouvernement socialiste avec Giscard et même laisser la porte ouverte à des combinaisons de toute sorte. C'est pourquoi Fabre a déclaré « qu'il était tout prêt à aller au gouvernement avec Mitterrand, à condition qu'il prenne en compte son programme ! Marchandages à l'horizon... Et une raison de plus pour ne pas voter en mars pour des représentants patentés de la bourgeoisie ».

Fidèles aussi, et plus que jamais, les gaullistes de « gauche » comme en témoigne une tribune publiée lundi dans « le Matin ». Charbonnel y pose la question : « A quoi bon un gaullisme d'opposition ? », et, comme Fabre, mais avec des inflexions un peu différentes, il répond : pour y défendre l'« originalité » de notre projet. Par exemple, « sauvegarder l'indépendance de la Nation » ; « achever l'édifice économique et social du gaullisme » ; ou encore « faire bénéficier la gauche d'une réflexion originale sur l'Etat » ; « parler le langage de la rigueur financière ».

Austérité, solidarité nationale : des thèmes qui risquent demain de faire recette... et de conclure : « Il n'y aura jamais assez d'ouvriers pour rebâtir la maison. » Certains de l'Union de la gauche ne doivent pas être insensibles à ce souci de reconstruction nationale. Si Fabre s'apprête à gouverner avec Mitterrand (et vice-versa), Charbonnel est tout prêt, une fois encore, à tendre la main à Marchais (et vice-versa).

M.V.

vons sans doute les derniers jours de la V^e République. »

Madeleine Verdi

Les bavures de Médecin (suite)

- Il intercède pour obtenir le licenciement du délégué CFDT d'une entreprise de Nice

Médecin, Jacques de son prénom, secrétaire d'Etat au Tourisme et maire de Nice, Médecin, donc, a la poisse. Une poisse solide et qui colle aux doigts. Depuis qu'il a entrepris une grande croisade vertueuse contre les excès de la liberté de presse — par procès contre « Rouge », « le Canard enchaîné » et « l'Humanité » interposés — il ne se passe pas de semaines sans que les mœurs et le monde bien particuliers de Jacques Médecin ne l'éclabousse. Au point que le personnage devient compromettant, même aux yeux d'une majorité pourtant rassasiée de scandales. La poisse appelle la poisse. Les documents officiels gênants pour le secrétaire d'Etat s'égarèrent de plus en plus facilement. Dernier en date : une lettre du ministère du Travail à son collègue.

Le 3 juin au matin, M. Chiabaut, patron de Geriko, une petite entreprise niçoise qui torréfie et commercialise du café, reçoit une lettre recommandée l'avertissant qu'un de ses représentants, Jean Coromines, sera candidat de la CFDT aux prochaines élections professionnelles. Le 3 juin 1977 au soir, Jean Coromines reçoit une lettre recommandée de M. Chiabaut l'avertissant qu'il est licencié.

Au vu du dossier, l'inspecteur du travail refusera, conformément à la

loi, ce licenciement. Dès le mois d'août, semble-t-il, l'employeur introduira un recours hiérarchique auprès du ministre du Travail, de multiples exemples lui prouvant que celui-ci, censé veiller au droit des salariés, n'hésite plus ces temps-ci, à désavouer les inspecteurs du travail qui commettent la faute grave de ne pas donner raison à un patron. Le calcul de M. Chiabaut était juste. Mais il était d'autant plus juste qu'il avait un allié de poids : Jacques Médecin...

Cela, le syndicat des VRP CFDT ne l'apprendra que le 5 décembre dernier en prenant connaissance de la lettre que nous publions. Elle se passe de commentaires. Elle s'en passe si bien que M. Médecin n'a rien trouvé mieux que de répondre qu'il s'agissait d'une simple démarche semblable à celle que font habituellement des administrateurs de grandes cités ». M. Médecin ne fait pas de différence entre la demande d'un petit paquet de subventions supplémentaires et la demande de licenciement explicite d'un salarié. Après tout, tout ça procède du bon choix, non ?

Décidément gêné, M. le maire de Nice s'est senti obligé de préciser qu'il n'était intervenu qu'à la demande du patron de Geriko. On n'en espérait pas tant...

Le syndicat des VRP CFDT de Nice a saisi le tribunal administratif afin que soit cassée la décision du ministre du Travail pour détournement de pouvoir.

Ministère du Travail
Le Ministre

N° 2 DEC. 1977
2, rue de Grenelle, 75700

MAIRIE de NICE
- 9 DEC 1977
CABINET du MAIR

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Par lettre du 26 septembre 1977, vous avez bien voulu attirer mon attention sur le licenciement de M. COROMINES, salarié de l'entreprise GERIKO, à NICE.

J'ai l'honneur de vous informer qu'après enquête et examen attentif de cette affaire, j'ai décidé d'annuler la décision de l'Inspecteur du Travail refusant d'autoriser le licenciement de M. COROMINES.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'assurance de ma haute considération

Le Ministre et par intérim,
Le Maître des Postes ou Conseil d'Etat
Directeur des Télécommunications
Pierre CAPANES

Monsieur Jacques MEDECIN
Secrétaire d'Etat au Tourisme
Mairie de NICE
06000 NICE

Une journée comme les autres

• Quand EDF triche...

Les antinucléaires qui s'opposent à la construction d'une centrale au Pellerin (Loire-Atlantique) viennent de mettre la main sur des documents émanant d'EDF particulièrement intéressants. Ceux-ci montrent bien qu'EDF ne fait rien au vu de tout le monde et préfère élaborer ses projets dans le secret le plus absolu. Ainsi, les Pellerinistes ont pu constater qu'EDF envisage très sérieusement d'acheter plusieurs terrains afin d'agrandir le site de la centrale. Ces documents font également référence à des installations et des projets qui ne figuraient pas dans l'enquête d'utilité publique. Enfin, ils contiennent un certain nombre de caractérisations d'habitants du Pellerin qui s'opposent à la centrale telle que celui-ci : « Antinucléaire primaire alcoolique et drogué ! » Les militants du Comité régional d'information nucléaire comptent bien s'emparer de ces nouveaux éléments pour relancer leurs activités.

• Carnaval en procès

Carnaval 1978 débute à Perpignan alors que Canarval 1977 n'est pas encore tout à fait terminé. Mercredi passeront devant le tribunal de grande instance de Perpignan trois jeunes inculpés de coups et blessures à agents, à l'occasion de la cavalcade de l'an passé. « Rouge » s'en était fait l'écho. Ce jour-là, plusieurs groupes avaient rejoint le cortège, grimés et masqués, autour d'un char brocardant quelques notables du coin. La police avait chargé indifféremment cortège et public. Bilan : deux gars embarqués, une fille à l'hôpital et trois inculpations. Mercredi, c'est l'épilogue. Le rendez-vous de solidarité est fixé devant le palais de justice à 14 h 30.

• Perpignan : Assises pour l'autogestion

A l'initiative du PSU, une soixantaine de personnes ont assisté aux Assises pour l'autogestion organisées par la fédération catalane du PSU. Au cours de l'après-midi quatre commissions ont eu lieu, et le soir un débat autour d'un film sur Lip.

Les travailleurs en lutte depuis la rentrée de septembre avaient été invités ainsi que les groupes femmes et le mouvement écologique. Aucun n'était présent. Les groupes femmes avaient envoyé une lettre présentant la liste d'exigences qu'elle soumettaient à l'ensemble des organisations de gauche. Peu de monde donc autour des militants du PSU, qui n'avaient pas convié l'extrême gauche au débat et avaient même oublié (?) le quotidien « Rouge ».

• Commission enseignante nationale

La commission enseignante nationale de la LCR aura lieu le week-end du 21-22 janvier à Paris. Rendez vous samedi 21, au 10 impasse Guéméné, à 20 h 30.

L'ordre du jour est le suivant : samedi soir, la FEN, dimanche matin, l'intervention des enseignants de la LCR dans la campagne des législatives. Dimanche après-midi, le problème du « soutien » Haby et le dossier scolaire.



• Les paras écologistes ?

Voilà ce qu'offrait à ses lecteurs la « une » de la « Dépêche du Midi » du 11 janvier — quotidien sous la férule d'une radicale dite « de gauche », qui a le quasi-monopole de l'information régionale sur Midi-Pyrénées...

« Saint-Sulpice : l'arbre des paras et des écoliers. « Une association insolite écoliers-paras s'est déroulée lundi, au centre d'instruction de l'armée de Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn), dans un but louable : le reboisement en peupliers d'un demi-hectare de terrain. Excellent enseignement écologique, cette « opération arbre » a ravi d'aise les élèves du CEG et les parachutistes, aidés par les engins du génie de Castelsarrazin. »

On peut trouver suspect ce subit attachement de la « Dépêche » à l'écologie... Mais venant d'un journal qui ne s'est jamais trop mouillé pour dénoncer les ravages de l'armée au Larzac (et ailleurs) ; ou les bombardements au napalm sur le Sahara occidental (où l'empoisonnement des puits n'a rien d'« écologique » !), c'est insupportable ! De plus, le reboisement s'effectuait sur un terrain de l'armée !

L'armée nous avait déjà habitués à ces manœuvres où, sous le couvert d'associer la population à la lutte pour défendre le pays, il s'agissait en fait d'habituer celle-ci à l'encadrement militaire contre l'« ennemi intérieur ». Voilà maintenant que la « Dépêche » monte en épingle une vulgaire opération de charme pour les jeunes et ose la qualifier d'« excellent enseignement écologique » !

Y a-t-il un contrat de publicité entre le ministère des Armées et la rédaction de la « Dépêche du Midi » ? On peut se poser la question...

Correspondant

Contre la « bourgeoisie de droite et de gauche » LE PCR-ML APPELLE A L'ABSTENTION AU SECOND TOUR

« Abstention révolutionnaire ». Telle est la consigne de vote au second tour du Parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste (PCR-ML). Ainsi en a décidé la Conférence nationale de l'organisation qui s'est tenue ce dernier week-end.

Lors d'une conférence de presse tenue hier en commun avec l'Humanité Rouge (Parti communiste marxiste-léniniste français) il a d'autre part été présentée la plate-forme d'une « Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne ». Sur la base de ce texte, le PCR et HR entendent animer un large front. « L'Union ouvrière et paysanne » souhaite présenter environ 150 candidats.

150 candidats

« Nous nous étonnons des conseils réitérés que nous prodigues certains de nos amis, nous invitait à rester simplement, strictement entre marxistes-léninistes et à ne pas examiner les questions qui se posent aux révolutionnaires, avec d'autres forces dites d'extrême gauche ». Ainsi parlait en novembre 1977 un responsable national du PCR. A cette époque cette organisation entendait participer aux discussions en cours concernant la plate-forme « Pour le socialisme, la pouvoir aux travailleurs ».

Cette attitude était vivement critiquée par d'autres organisations marxiste-léni-

nistes qui, telle le PCMLF, dénonçaient « la Ligue de Krivine qui se dit révolutionnaire, mais qui s'est toujours posée en défenseur de PCF », ou bien « l'organisation trotskyste OCT dont la politique est plus vicieuse, qui parle de l'Union de la gauche comme d'une alliance bourgeoise, mais présente la victoire du Programme commun comme favorable aux « forces populaires » et a déjà prévu d'appeler à voter pour l'Union de la gauche au deuxième tour des législatives ». De ce point de vue, il est certain que la décision prise par le PCR lors de sa Conférence nationale le ramène dans le cadre « orthodoxe » du « marxisme-léninisme » le plus aveugle et le plus sectaire.

Une position tactique

Au terme de cette Conférence, le PCR estime que le « projet révisionniste » d'introduction du PCF dans l'appareil d'Etat est plus que jamais à l'ordre du jour. « Le PCF veut aller au pouvoir. Il veut instaurer un capitalisme d'Etat. Ce qui fait courir de graves dangers à la classe ouvrière et

à notre peuple ». D'autant, explique le PCR que ce projet bourgeois est concurrent à un autre projet bourgeois, celui du RPR. « Cette politique risque d'entraîner une riposte violente des forces les plus réactionnaires qui se groupent autour Chirac, riposte qui s'abattra sur l'ensemble de notre peuple ». En ce sens, en votant pour les candidats « révisionnistes et réformistes » au second tour, « on ne fait que renforcer les illusions des masses, on les désarme ». « Le vote ou l'abstention sont affaire non de principe, mais de tactique. Si le mouvement de masse était suffisamment fort, il faudrait appeler à voter pour les révisionnistes, car alors cela entraînerait une accentuation des contradictions et favoriserait l'ouverture d'une crise révolutionnaire ».

Le PCR estime en conséquence qu'une victoire de la droite aux élections « n'aurait pas d'effet démoralisateur sur la classe ouvrière dans sa masse ». Au contraire : « C'est la voie de la lutte qui se présentera de façon nette. Les forces authentiquement révolutionnaires doivent être prêtes à cela ».

C'est cette perspective qui a accéléré un processus de rapprochement entre le PCR et le PCMLF, à tel point que ces deux organisations ont conclu un accord marquant leur volonté « à avancer dans le

processus d'unification des marxistes-léninistes ». « Les deux organisations appellent les travailleurs à se rassembler sur une base anti-capitaliste et anti-révisionniste, en vue de créer le front le plus large possible contre la bourgeoisie de droite et de gauche ». Les deux organisations se retrouveront dans un comité d'initiative national qui impulsera la campagne de « L'Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne ». Des comités locaux seront créés partout où c'est possible.

« Dans les circonscriptions où ne se présenteront pas de candidats de l'Union les deux organisations examineront ensemble au niveau central la possibilité de soutenir des candidats qui ne se désisteront pas pour un des partis bourgeois de droite ou de gauche au second tour ». Notons qu'au niveau national, cette possibilité n'est actuellement envisageable que pour le Front autogestionnaire animé par le PSU et le MAN, et pour... Lutte Ouvrière.

Avec cet accord d'une parfaite orthodoxie « marxiste-léniniste » (ou plus exactement, qui se réclament du maoïsme et du stalinisme), le PCR retourne à l'ornière sectaire qu'il semblait avoir quittée. La petite cohorte marxiste-léniniste sera la seule à y trouver son compte.

Jean-François Vilar

Alain Krivine à « Radioscopie »

« Radioscopie » : un cadre ouaté, mi-piège, mi-tribune. Un Chancel gentil posant ses questions, pas toujours les meilleures. Hier, en fin d'après-midi, Alain Krivine planchait.

« Etes vous toujours gauchiste ? », « Est-ce que ça ne vous dérange pas d'être un intellectuel ? », « Que feriez vous si vous gagniez 800 millions d'anciens francs au loto », « Etes-vous un homme comme les autres ? », « Est ce que vous n'en avez pas assez de militer ? ». On a eu droit à tout et au reste. Il paraît que c'est la règle du jeu. Autant en profiter pour expliquer que l'engagement dans la politique ne débouche pas nécessairement sur la

personnalisation. Que le militantisme, c'est aussi le rêve et l'espoir la volonté de vivre autrement, qui font tenir malgré les pressions et les coups, dans le combat pour une société véritablement socialiste.

Une tribune. Pour expliquer que le gauchisme est une chose et le marxisme révolutionnaire une autre. Que sans vouloir tout casser, à méditer certaines leçons de l'histoire, on peut douter légitimement de ceux qui prônent les voix de passage pacifiques au socialisme. Quel socialisme ?

Les caricatures de socialisme intaurées dans les pays de l'Est ? Le Goulag ? La question était prévisible. Elle était souhaitable puisqu'elle

permet de rappeler que les trotskistes n'ont pas attendu les « nouveaux » philosophes pour découvrir la terreur stalinienne.

La politique, c'est autre chose que le jeu politicien. Les élections ? Alain Krivine en explique les mécanismes, truqués à force d'être formels. Il ne s'agit pas d'entrer dans le jeu électoral, mais de permettre que le 12 mars prochain des voix ouvrières s'expriment, autres que celles des candidats du PC ou du PS. L'expression de cette défiance ne sous-estime en rien la nécessité de battre la droite au second tour. La profondeur des divergences avec les directions réformistes ne faisant pas perdre de vue la

nécessité de ce vote de classe. Aussi pourri soit-il, le terrain électoral existe. La LCR et d'autres organisations révolutionnaires, avec les forces dont elles disposent, comptent l'occuper.

La campagne électorale s'ouvre. Les formations de droite y feront assaut de démagogie. Il était bon, à « Radioscopie » de rappeler que les occasions sont rares pour les militants ouvriers de pouvoir dire la vérité des luttes. Ces possibilités ne sont pas seulement des occasions à saisir, mais des droits à conquérir. Sans aucune restriction. Cela aussi fera partie de la campagne des révolutionnaires.

J.-F.V.

Ce soir et pour dix jours, « des images de la différence »

C'est aujourd'hui même dès 20 h 30 que s'ouvre à La Pagode jusqu'au 31 janvier un festival de films homosexuels. Cinquante films sont prévus, une animation par le GLH aura lieu sous forme de spectacles, d'expositions et d'un stand de librairie. Demain à 14 h : hommage à Molinier, sous forme de trois courts métrages : « Satan bouche un coin » de Bouyxou, « la Tasse » de Michel Nedjat et « Molinier » de Bordes.

A 16 h : « la Vie parisienne » de Mendelshon et Lorme, ainsi que « Tam tam » d'Arriéta.

A 18 h : « les Noms du père » de Geneviève Hervé et

« les Intrigues » de Sylvia Cousky.

A 20 h : « Richard » et « Congés payés 36 » de Beauvais, « Ich » de Michael Junren et « Super Woman » de Gron.

A 22 h : enfin un débat sur le travestissement...

D'ailleurs ce débat risque de commencer dès ce soir puisque pour la séance d'ouverture et la projection de « la Mort de Maria Malbran » l'entrée sera libre et les spectateurs invités à se travestir.

Ce soir, 20 h, cinéma La Pagode 57 bis rue de Babylone, métro Saint-François-Xavier ou Sèvres-Babylone.

• Le PSU renvoie dos à dos PC et PS

La direction politique nationale du PSU s'est réunie le week-end dernier. Elle a adopté une déclaration critiquant à la fois le « programme de Blois » du gouvernement et l'attitude des partis de gauche.

Le texte précise notamment : « Le Parti socialiste n'a jamais pris position sur la nécessaire offensive de la gauche contre M. Giscard d'Estaing, en cas de victoire électorale. Le PS n'a jamais abandonné, en outre, ses tentations atlantistes. Il demeure sensible aux pressions américaines comme en témoigne la récente entrevue Carter-Mitterrand. »

Le texte poursuit : « La dénonciation virulente du Parti socialiste par le Parti communiste, telle qu'elle s'est exprimée récemment vise à masquer les responsabilités des communistes dans la situation actuelle. Parce qu'il n'a pas voulu d'un véritable mouvement de masse unitaire, le PC a permis au PS de garder ses positions et de modifier en sa faveur le rapport de forces. »

Enfin, le PSU assure que les « fronts autogestionnaires » qu'il s'efforce de constituer sont « l'ébauche d'une force politique de la gauche socialiste autogestionnaire et unitaire, qui s'adresse aussi à ceux qui ne retrouvent pas leurs aspirations dans les autres formations de la gauche. »

● Une femme en procès à Montauban

Au moment où le gouvernement fait de la démagogie électorale à propos des femmes, elles continuent à subir les premiers effets de la crise. Dernières embauchées, premières licenciées. C'est typiquement le cas de Martine Popot licenciée par la chambre d'agriculture de Montauban après plusieurs arrêts de travail successifs dus à une grossesse difficile.

Les groupes femmes de Montauban appellent à un rassemblement régional pour mercredi 18 janvier à 14 h devant le palais de justice. C'est ce jour là, en effet que se déroule le procès fait par Martine à la chambre d'agriculture pour sa réintégration.

Les groupes femmes appellent les mouvements politiques qui aujourd'hui parlent de droit au travail pour les femmes, ainsi que tous et toutes à manifester concrètement leur soutien à Martine en étant présent(es) à son procès.

● « Des larmes de nos mères nous ferons une légende »

Laurette Badette est haïtienne. Elle a 32 ans, elle est couturière. Depuis presque sept ans elle est détenue sans jugement à Port-au-Prince comme sympathisante communiste.

Marthe Mourié est camerounaise. Depuis sept ans aussi elle est internée dans un camp à Mamtoun, sans motif d'inculpation, sans même que la date de son jugement soit prévue.

Des Laurette, des Marthe, des Saïda il y en a des centaines et des centaines, détenues, torturées, violées disparues.

Leur noms étaient là sur les affiches, dans cette petite salle de la rue de Rennes où pendant six heures samedi nous avons parlé surtout de la situation de la répression au Maroc.

Une troupe de théâtre « la Kalinde », pendant plus d'une heure a joué la situation du mariage dans la famille au Maghreb : la maison, l'arrangement du mariage, les hommes au café, etc.

C'est rare que s'organise un meeting sur la situation des femmes dans d'autres pays, et il faut remarquer que le public était effectivement composé surtout de femmes maghrébines, africaines, d'hommes aussi, mais peu de groupes femmes parisiens. Peut-être est-ce dû au fait qu'au même moment il y avait plusieurs initiatives organisées ?

Autour de la Convention « femmes » du Parti socialiste

INTEGRER LE FEMINISME OU L'UTILISER

« Venue des profondeurs même du parti », comme le disait Yvette Roudy, cette convention du PS a certes été le reflet d'une évolution réelle de ce dernier sur la question des femmes. Reflet des préoccupations dont sont porteuses de nombreuses femmes adhérentes récentes du PS, reflet des pressions extérieures, la réunion de dimanche est certes une date importante pour les femmes de ce parti et bien au-delà pour les millions de femmes qui demain vont voter PS. C'est en ce sens là qu'il est important d'analyser de plus près comment le PS aborde la question du féminisme.

L'idée force qui apparaît officielle est que le socialisme doit intégrer « la reconnaissance du fait politique que représente la revendication des femmes », intégrer le féminisme. Mais qu'est-ce qui se cache derrière ce verbe intégrer : « Notre projet est de faire se rencontrer véritablement féminisme et socialisme pour que les deux ne soient plus jamais séparés, et surtout pas antagonistes, parce qu'il est bien évident que l'un sans l'autre, me semble-t-il, ils seraient unijambistes. » Telle est la thèse majoritaire qui revient à dire qu'il est temps de réajuster la pratique mauvaise à une théorie elle jugée bonne. Et de citer à l'appui Léon Blum qui parlait de « problèmes de mentalité, de culture et de couple ». A la lumière tant de ce qui est prévu demain si la gauche vient au pouvoir que de la place qui est réservée à l'auto-organisation des femmes, on voit combien cette radicalisation des femmes, combien le féminisme comme « fait politique » risque effectivement d'être intégré, autrement dit avalé, englouti par le PS, car le PS c'est le socialisme et inversement. C'est du moins ce qui est sous-entendu sans cesse. C'est ce qui permet de renvoyer d'un revers de main la discussion sur les groupes femmes autonomes qui existent en dehors des partis. Ces derniers isolent les femmes du combat général du socialisme dira Mitterrand, « se trompent de route », pire même risquent de les entraîner vers des « rivages désertiques » ! Tiens donc, là où il n'y a pas d'hommes il n'y a que du désert ? Au-delà du rire c'est la condamnation d'un mouvement autonome de femmes qui passe, c'est l'affirmation qu'une femme qui



se dit féministe et socialiste ne peut être qu'au PS, seul parti novateur en la matière. Mais Mitterrand croit-il que c'est simplement par un ministère « des droits des femmes » que sera demain changé la condition de ces dernières ? Croit-il que l'assistance de ce dernier par « une structure consultative permanente où siègeraient en plus des représentants syndicales et des associations, des

déléguées des associations féministes » suffira ? Est-ce parce que comme il le disait au colloque de l'ISER, « peu nombreuses sont les femmes sachant revendiquer utile-

ment » qu'il ne reconnaît cette qualité qu'aux membres de son parti ? Lui qui s'affirme n'être pas misogyne, qui ira même soutenir de sa présence des candidatures femmes, n'a-t-il pas vu par la non-application de la règle du quota pour les candidatures qu'une loi n'est pas suffisante pour « régler les problèmes de mœurs » ?

Oui décidément, si au cours de cette convention certaines interventions ont pu insister sur le fait que le féminisme signifie bien plus qu'une intégration, une remise en cause du fonctionnement d'un parti comme de son programme, l'idée de fond qui en reste est bien la conclusion du premier secrétaire général : « Vous avez la charge d'avancer avec des bottes de sept lieux, car le rendez-vous est proche ». Si beaucoup de travail d'élaboration a été fait sur les revendications à avancer, bien peu a été dit sur la manière dont la condition des femmes au sein du PS peut changer, mais surtout l'absence de confiance, comme l'ignorance voulue de ce phénomène que constitue l'existence d'une radicalisation de groupes autonomes femmes, montrent que si le PS voit dans les femmes plus qu'un apport de voix, mais des forces vives, il entend tout de même les contrôler. A cet égard le fait qu'il n'y ait eu aucune intervention contradictoire est tout de même assez inquiétant.

Suzette Triton

● Rectificatif

Disons d'abord que Mitterrand n'a pas qualifié la convention de « Composition française », c'est son propre discours qu'il qualifiait ainsi. Ensuite la procédure finale n'a pas été dénoncée par les délégués mais des délégués ; en ce qui concerne le quota ce n'est pas son existence qui a été déplorée comme on pourrait le croire, mais le fait qu'il ne soit pas appliqué pour les candidatures au législatives.

Sixième semaine de grève LES ADMINISTRATIVES DU CNRS TOUJOURS

● Aujourd'hui, manifestation nationale au siège, à 14 h

Depuis le 25 novembre, les administratives du Centre national de la recherche scientifique sont en grève pour obtenir l'alignement de la prime des catégories D (les plus basses) sur celle des catégories B qui regroupent les techniciens. Il aura fallu trois semaines de grève pour que la direction du CNRS constitue un dossier sur les revendications des travailleurs présentées depuis 15 ans par les syndicats, deux semaines pour que ce dossier soit transmis au ministère des Finances et au ministère de tutelle, en l'occurrence le ministère aux Universités. A l'orée de la sixième semaine d'une lutte opiniâtre, les travailleuses ont bon espoir de voir enfin la direction du CNRS et le gouvernement satisfaire leurs demandes.

Au 23 de la rue du Maroc, l'assemblée générale était hier un peu plus nombreuse qu'à l'accoutumée. Les grévistes étaient passées dans les bureaux pour inviter les autres catégories de personnel à discuter de la manifestation de demain qui se tiendra quoi Anatole-France, au moment où se réunit le directoire du CNRS. Une écrasante majorité de femmes dans cette salle où l'on vient de couper le téléphone, « pour que les grévistes ne puissent pas avoir un quartier général », explique l'une d'entre elles ; des femmes, jeunes dans l'ensemble, et dont une grosse partie est titulaire du BEPC. Sur l'estrade, un homme, administratif lui aussi et militant du SNTRS-CGT, anime le débat.

Au centre de la rue d'Yvry, à Paris, un gréviste est menacé de passer en conseil de discipline. Motif : l'arrêt de l'ordinateur au moment de la grève. Un brouhaha parcourt l'assemblée, une motion est rédigée et adoptée qui affirme que cet acte est le fait de l'ensemble des grévistes et non du seul camarade ainsi transformé en bouc-émissaire. L'orateur demande que des volontaires se rendent rue d'Yvry, l'après-midi même, témoigner de la solidarité concrète entre grévistes de tous les centres. Des mains se lèvent, une, deux, « il en faut plus ». Et chacune de s'interpellant : « Allez, viens, nous devons être nombreuses. » Lorsque le militant animateur du débat demande qu'un syndiqué

les accompagne, deux filles s'exclament : « Et nous alors, on est pas syndiquées peut-être ? » L'une d'entre elles est une nouvelle recrue du SNTRS-CGT, le seul syndicat représenté chez les administratives de la rue du Maroc et qui compte 10 % d'adhérentes, le SGEN-CFDT existant par ailleurs dans d'autres centres. Françoise, la secrétaire de la section prendra la parole — « elle, elle parle bien » me confie une gréviste — pour rappeler qu'une majorité s'était prononcée contre le blocage des paies, les comptables étant aussi en grève. Version discutée par le comité de coordination qui rassemble les délégués des différents centres, syndiqués et non syndiqués, et qui, lui, proposait de ne payer que les nouveaux embauchés et de bloquer les promotions.

Il est aussi proposé d'envoyer un télégramme au directoire du CNRS auquel participent des délégués syndicaux. La réponse de la direction et du gouvernement pourrait donc être rendue cette semaine, le directeur du CNRS devant accompagner prochainement Barre en Chine pour affaires... Les grévistes sont confiantes et puis, « quelle que soit l'issue de la grève, elle nous a permis de nous connaître en dehors de toute contrainte horaire, sans nos chefs de service sur le dos. Une solidarité est née entre nous, et rien que cela ne nous fera jamais regretter d'avoir mené cette grève », nous a expliqué Marie-Jo.

Julie Labrousse

école

Grève au lycée agricole de La Roche-sur-Yon

UN INTERNAT OU « LA LIBERTÉ N'EST PAS AU PROGRAMME »

Le 9 janvier 1978, des élèves du lycée agricole de La Roche-sur-Yon se sont mis en grève. Un d'entre eux a écrit à « Rouge » pour en expliquer les motifs et appeler à la solidarité. On lira sa lettre ci-dessous. Et si vous êtes dans un bahut, en particulier agricole, rien ne vous empêche de faire pleuvoir les textes et motions solidaires, en écrivant au lycée agricole de La Roche-sur-Yon, 85 000 La Roche-sur-Yon.

Maintenant que le mouvement est démarré, nous demandons votre aide (si possible, votre collaboration (par votre journal), afin d'appeler d'autres lycées à la solidarité : parce que l'apprentissage de la liberté n'est pas au programme officiel, parce qu'il faut le faire nous-mêmes, parce que la vie est un combat et que l'on nous apprend à être des moutons.

Mais, voici les faits. Il y a deux ans, d'anciens élèves avaient fait grève pour l'abolition des études surveillées, la mise en place de deux soirées facultatives par semaine (c'est-à-dire que l'on va en étude si on le désire), une soirée exceptionnelle suivant les événements sportifs ou autres, et, enfin, la suppression des consignes le week-end. Tout ceci avait été obtenu.

Au début de l'année, on constatait un certain durcissement du régime : les renvois de l'internat, puis les conseils de discipline (déjà

quatre depuis le début de l'année), des filles et des garçons se sont faits renvoyer arbitrairement de l'internat parce qu'ils s'étaient retrouvés la nuit au dortoir des filles, comme ça, sur simple avis du directeur, et, enfin, le summum, le rétablissement des études surveillées pour les secondes et les premières à 60 élèves par classe, ainsi que le régime des consignes !

De plus, les filles, depuis les histoires « d'adultère » (sic !), n'ont plus le droit de rester ici le week-end, ce qui est tout à fait contradictoire avec les décisions citées plus haut, car les filles ne pourront donc pas être consignées.

Toutes ces décisions, concernant le règlement intérieur, ont été prises sur simple décision d'on ne sait même pas qui, et du jour au lendemain. Voici les faits posés le plus objectivement possible.

Vive la liberté !

Un élève

● Le 3 février, la grrrrrrrande fête « Antirouille »

Prenez tout de suite vos calepins ou vos mouchoirs, faites une croix sur les premiers, nouez les seconds et soyez à coup sûr, le 3 février, de 18 h à 24 h, à l'hippodrome de Pantin (Porte-de-Pantin). Ce sera la fête d'« Antirouille », le mensuel jeune sans publicité, qui a toujours besoin d'aide et d'au moins 5 millions de centimes si on ne veut pas qu'il coule. Ainsi, 6 heures durant, des chanteurs et musiciens, chanteront et joueront gratuitement pour aider « Antirouille » : parmi eux, le groupe Arme, Jacques Higelin, Imago, Djamel Allam, Ripoche et Demay (jazz) et « une inconnue à la voix extraordinaire », Michèle Bernard. Prix d'entrée 35 F, ou 30 F si vous achetez vos billets d'avance dans une des trois FNAC parisiennes.

● A Barentin, une administration musclée

Des élèves du lycée Corneille de Barentin, près de Rouen, nous ont écrit pour dénoncer l'autoritarisme de l'administration de l'établissement : affiches arrachées qui invitaient les élèves à une minute de silence lors des exécutions de Baader et de ses camarades ; débats publics interdits ; réunion du comité directeur du foyer socio-éducatif sans cesse repoussée par le conseil d'établissement ; clubs, tels le club information, ne fonctionnant pas faute de moyens ; climat répressif de l'internat. Dernière trouvaille de la surveillante générale : un recensement des entrées et des sorties par « pointage » !

Bref social

● Quatre journées nationales d'action aux PTT

Effectifs insuffisants (CGT et CFDT estiment à 50 000 le nombre de postes qui devraient être créés dans l'immédiat), avec pour conséquence des conditions de travail détériorées et des classifications qui ne correspondent pas aux travaux effectués et aux responsabilités qui incombent aux postiers, ce sont les raisons essentielles pour lesquelles les fédérations CGT et CFDT des PTT viennent d'annoncer quatre journées nationales d'action. La première aura lieu demain et concernera les agents du service général (guichets, centres de tri, services administratifs, chèques postaux, renseignements téléphoniques, agences commerciales, etc.). Le 20 janvier, ce sera le tour des techniciens des télécoms, puis, le 24, celui du secteur de la distribution, c'est-à-dire les facteurs. Enfin, le 27 janvier, ce sont les autres catégories des télécoms qui seront concernées, notamment les agents des lignes.

● Dix-neuf avertissements

Dix-neuf avertissements et mises à pied pour affichages, distributions de tracts et prises de parole « non autorisées ». C'est la situation qu'a dénoncée hier dans un communiqué l'union des syndicats CGT des Hauts-de-Seine en évoquant le cas d'un délégué CGT de la société Buhler-Miag (machines-outils), qui emploie environ 200 personnes, dont 150 à la Défense.

● A l'école des impôts de Clermont, recul de la direction

Le travail reprend ce matin à l'école des impôts de Clermont-Ferrand, car la direction générale a accepté de négocier sur les revendications des stagiaires. Avant d'en venir là, l'administration a voulu employer la répression. Jeudi dernier, plus de 650 stagiaires — ceux qui participaient à l'action — recevaient des ordres de mission : ils devaient se trouver dispersés dans tous les départements de France pour une durée indéterminée et devaient rejoindre ces départements ce mardi sous peine de licenciements. Ce qui bien sûr, posait des problèmes familiaux, financiers, etc. inadmissibles. L'intersyndicale — CGT, CFDT, FO, Autonomes — avait prévu le refus de partir et l'occupation de l'école. Mais elle a été reçue par le directeur qui a annoncé la levée des sanctions et l'ouverture de négociations si le travail reprenait normalement. L'immense majorité des stagiaires, réunis en assemblée générale, a accepté, dans ces conditions, de suspendre le mouvement. Ils se réservent cependant la possibilité de reprendre la lutte si les négociations n'aboutissent pas à la satisfaction de leurs principales revendications : non aux licenciements et reversement — car la plupart des stagiaires sont déjà des employés de l'administration des impôts —, une véritable formation professionnelle.

● Travailleurs sociaux en formation : du nouveau

Une coordination nationale des travailleurs sociaux en formation s'est tenue ce week-end à Grenoble avec des délégués de sections syndicales et des délégués élus en assemblées générales d'écoles. La CFDT départementale Isère de la santé était également présente.

Après deux jours de travaux sur le fonctionnement de la coordination et les perspectives d'action, la coordination a décidé de reconduire les axes de lutte suivants : le versement des bourses en début de trimestre, des bourses de promotion pour tous les ayant-droits, l'ouverture de négociations sur le statut de travailleur social en formation ainsi que le refus de discuter des contrats de formation du gouvernement. La coordination a par ailleurs demandé à la CGT et à la CFDT de ne pas accepter de discuter au ministère tant que ces points ne sont pas satisfaits. Elle a averti le ministère qu'en cas de refus de satisfaire ces revendications, elle appellera à une grève le jour même de sa réponse et à une nouvelle coordination quelques jours plus tard à Dijon.

Enfin, l'intersyndicale CGT-CFDT santé, travailleurs sociaux et jeunesse inadaptée de la région Isère-Savoie, ainsi que le comité de coordination régionale organisent une journée d'action jeudi 19 janvier qui se traduira par des débrayages et un rassemblement devant la DASS à Grenoble à 9 h. Dubeout, député-maire de Grenoble, a annoncé qu'il soutenait cette journée.

● Conférence nationale des groupes taupe santé-social

Une conférence nationale des groupes taupe santé-social aura lieu à Paris samedi à partir de 13 h et dimanche prochains. A l'ordre du jour : le programme de santé (propositions de fond sur la santé), le travail femme dans la branche, l'intervention dans la situation politique actuelle. Les discussions se feront surtout sous forme de discussions. Cette conférence est ouverte aux militant(e)s de la LCR et à tous les sympathisant(e)s du secteur santé et du travail social. Ils et elles peuvent, pour s'inscrire (rapidement), recevoir les textes préparatoires, et avoir l'adresse, contacter l'Imes militants de la Ligue ou, s'ils (elles) sont isolé(e)s, écrire au secteur santé, 10 impasse Guéméné, 75 004 Paris. Les frais d'inscription, de l'ordre de 60 F, comprendront les repas à Paris, les textes préparatoires et une répartition des frais de voyage. Une crèche est également prévue.



Au congrès de la Fédération construction-bois CFDT « NON AUX COMITES D'ATELIER, OUI AU CONTROLE SYNDICAL »

Le XIX^e Congrès de la fédération CFDT construction-bois (FNCB) s'est achevé samedi à Neuilly-sur-Marne. Favorable à l'extension des nationalisations au delà de ce que prévoyait le Programme commun, elle s'oppose à l'idée des conseils d'atelier popularisée par la confédération (cf. « Rouge » du 11 janvier 1978). Le congrès a précisé la notion de « contrôle ouvrier » généralisé que défend la fédération : un contrôle par les organisations syndicales. Les syndicats de Paris, du Rhône, de Clermont-Ferrand, de Nantes avaient présenté des amendements sur les grandes questions d'orientation. Les difficultés d'organisation dans un secteur industriel où la main d'œuvre est mouvante, mais aussi le climat d'attente électorale et d'incertitude politique à gauche n'ont pas favorisé une large participation au débat.

Un enjeu important du congrès était l'adoption du rapport sur les nationalisations, qui développe une démarche propre de la fédération au sein de la CFDT : le

que des transformations économiques permettant la rupture avec le système capitaliste ne sont pas réalisées.

Dans le même esprit, sont rejetés les conseils d'atelier, suspects d'aller vers la cogestion, et qui affaibliraient un peu plus la classe ouvrière « en créant un nouveau secteur de privilégiés » dans les seules entreprises nationalisées. La majorité fédérale, qui leur oppose le contrôle ouvrier, n'appelle pourtant pas les travailleurs à s'organiser dans ce sens : « Est-ce que nous pensons réellement que les travailleurs dans les trois mois auront les moyens véritables de s'organiser, de faire des propositions concrètes quant à la gestion et l'organisation de l'entreprise. Auront-ils l'information indispensable et la formation nécessaire pour ne pas tomber dans un processus qui leur donnera une illusion de pouvoir mais en aucun cas un véritable pouvoir. » Pour Goubier, qui pose cette question, la réponse est claire : « Par l'information qu'elles obtiendront à tous les niveaux (...) et qu'elles reventileront aux travailleurs, les organisations syndicales (...) joueront un rôle prépondérant pour l'avancée du pouvoir aux travailleurs. Le contrôle sera de plus en plus effectif à mesure que les travailleurs seront plus nombreux à être organisés dans les syndicats. »

Des chômeurs en « proportions acceptables » en RFA

Un représentant du syndicat de République d'Allemagne fédérale est venu apporter son salut au congrès. Des murmures accueillirent cette déclaration : « Avec les nationalisations, la CFDT ne veut rien d'autre que nous-mêmes avec la cogestion : la sécurité et l'emploi des travailleurs. » L'enthousiasme du congrès ne monta pas d'un cran quand le digne représentant du DGB expliqua : « Dans mon pays, patronat, gouvernement et syndicats sont d'accord sur un point : vu la profondeur de la crise, on ne peut descendre au-dessous d'un million de chômeurs. Le problème est de freiner la montée du chômage dans une proportion acceptable. »

Programme commun n'assure pas la rupture avec le système, « il faudra soustraire, enlever tout de suite au pouvoir capitaliste les principaux secteurs dominants de l'économie », sans indemniser qui que ce soit, réaffirme le secrétaire général dans son rapport. De même en ce qui concerne l'Etat : « Il faudra prendre des moyens importants pour parvenir à une transformation et une prise en main de l'appareil d'Etat. Il faudra du temps et une mobilisation populaire très puissante pour accompagner cette transformation. » Il n'est pas question d'enchaîner les travailleurs à un « plan démocratique » tant

Signe de cette incertitude politique, la réponse de Goubier, secrétaire de la fédération, à certains qui jugeaient « trop Programme commun » l'orientation proposée : « Le Programme commun n'existe plus aujourd'hui mais les rapports avaient été rédigés à un moment où il marquait encore la vie politique. »

Des courants se sont manifestés dans le congrès sur de nombreux problèmes, dont celui de la démocratie syndicale. La FNCB faisait partie des syndicats de la « contribution » qui au 37^e Congrès confédéral marquent une certaine opposition à Edmond Maire.

Elle affiche dans ses textes une condamnation résolue de la majorité du PS et repousse par ailleurs toute logique de « débordement » que pourrait favoriser les courants d'extrême gauche.

amendement exigeant la nationalisation des entreprises à la demande des travailleurs.

Le rapport sur les nationalisations fut adopté par 74,66 % des mandats contre 15,99 % et 9,3 % d'abstentions. Une opposition, représentée surtout par la Bretagne, renonça finalement à défendre des amendements contre la nationalisation des filiales et hostiles au refus d'indemnisation des sociétés nationalisées.

Par contre le syndicat du Rhône, soulevant la possibilité d'une victoire électorale de la droite, affirmait dans un amendement : « La FNCB devrait alors tout mettre en œuvre pour une mobilisation globale (...) Seule une action ainsi globalisée, non limitée dans le temps, permettrait aux travailleurs d'obtenir satisfaction sur leurs revendications et de mettre en échec ce pouvoir maintenu. » Amendement combattu par la direction sortante et qui recueillit néanmoins 36,7 % des voix contre 51,1 %.

Le débat sur la plate-forme revendicative fut l'occasion d'avancées importantes. Ainsi fut adopté, mais sans réel débat, un amendement de Paris : « La FNCB soutient la lutte des soldats pour les droits démocratiques, notamment des droits syndicaux pour les appelés

et les engagés. » Mais précision faite, il signifie seulement le droit pour les soldats syndiqués de rester liés à leur organisation, et non le syndicat de soldats !

Un autre amendement de Paris pour l'égalité « syndicale, sociale et politique » des droits entre travailleurs français et immigrés fut également adopté. Le rapporteur précisa cependant que cela ne signifiait pas le droit de vote pour les immigrés. Les travailleurs immigrés étaient d'ailleurs fort peu nombreux dans le congrès, ce qui montre le travail qui reste à faire (plus de 40 % d'immigrés dans le BTP).

La plate-forme revendicative a le mérite d'affirmer très clairement les revendications, notamment l'échelle mobile pour la préservation du pouvoir d'achat, les 2500 F minimum, 300 F d'augmentation pour tous. Elle repousse vigoureusement la tentation de se limiter à répartir plus également la masse salariale entre les salariés. Au moment où la direction confédérale, à travers son discours sur la crise, amorce un grand tournant vers le rabotage ou l'abandon des revendications « quantitatives » cette plate-forme a d'autant plus de valeur.

Michel Thomas

Incident sur la démocratie syndicale

Le congrès a montré sa sensibilité au maintien d'une vie démocratique dans le syndicat. Une motion d'ordre soutenue par 23 syndicats provoqua une petite tempête : elle demandait le vote bloqué sur la plupart des amendements présentés par Clermont-Ferrand et celui qui la présentait accusait ce syndicat de « déposer une brochure d'amendements convergents pour saboter la fédération faute de pouvoir la noyauter ». Lyon combattit cette motion qui pouvait conduire demain à l'adoption de textes bloqués. Elle fut lors d'un premier vote adoptée à une faible majorité, puis annulée par le congrès, à l'unanimité. Entre les deux votes, le bureau de congrès avait pu évaluer le rapport des forces et découvrir que la motion était non conforme à la procédure prévue par le règlement intérieur.

CGT et CFDT face à la rupture PC-PS ON DEBAT DANS LES CONFEDERATIONS

CGT : les opposants se multiplient

Des remous au sein de la CGT ? « Nous n'avons dénombré que 29 contestataires dans une confédération qui compte plus de deux millions d'adhérents », affirmait-il y a une semaine

Depuis, des militants CGT ont, individuellement, fait connaître publiquement leur désaccord avec les positions adoptées par le comité confédéral national qui entérinent l'alignement de la CGT sur le PC. Il s'agit d'Alain Jaubert, ouvrier à l'arsenal et adjoint du PS au maire communiste de La Seyne (Var) ; c'est le cas également d'Alain Coquard, membre de la CGT et secrétaire de la fédération de l'Ain du PS.

Des postiers CGT d'Aureilhan (Haute-Pyrénées) ont également protesté et réclamé un débat dans les

colonnes de « la Vie ouvrière ». Huit militants CGT de l'imprimerie nationale ont envoyé une lettre à Georges Séguy dans laquelle ils protestent de « la gêne dans laquelle les a mis les prises de position confédérales à l'égard des partis de gauche ». A l'arsenal de Lorient, sept adhérents de la CGT, dont l'un est conseiller municipal PS, considèrent, dans un communiqué, « inadmissible que ce genre de déclarations sans consultation de la base qui appartient aux différentes composantes de la gauche, soit faite par un syndicat qui ne cesse de déclarer son indépendance à l'égard des partis politiques ».

Georges Séguy. Oui, mais il semble bien que ce ne soit qu'un début.

Enfin, dans son édition d'hier, « le Matin » révélait qu'une trentaine de militants CGT de Seine-Maritime se sont réunis afin de « faire connaître publiquement leur désaccord avec l'alignement de leur confédération sur les positions du Parti communiste », et ont décidé de lancer une pétition afin que ceux qui sont également en désaccord puissent se faire entendre.

Le chiffre de 29 est donc largement dépassé aujourd'hui, surtout si l'on considère que, très certainement, les « contestataires » compor-

tent parmi eux des militants qui doivent avoir une certaine audience dans leurs entreprises respectives.

Hier soir, Jean-Claude Laroze, membre du bureau confédéral de la CGT, et membre du PS, intervenait à « titre individuel et personnel » pour dénoncer les « pressions » dont des militants CGT membres du PS seraient l'objet, dans le but de remettre en cause « les orientations démocratiques élaborées et débattues... dans les instances dirigeantes ». La rose est plus au poing, elle est dans une potiche.

Christian Willaume toujours emprisonné

Dans la nuit du 19 au 20 octobre 1977, Christian Wuillaume, un jeune coursier de 21 ans, verse un bidon d'essence sur un car vide immatriculé en Allemagne fédérale. Il cherche ainsi à protester contre la mort d'Andreas Baader et de ses camarades dans la prison de Stammheim, survenu la veille. Son acte est symbolique : il ne vise pas à détruire quelque édifice ou à atteindre physiquement quelque personne. C'est sa manière d'exprimer son bouleversement devant la violence froide qu'exerce l'Etat allemand contre les opposants à son régime.

Condamné en flagrant délit à la fin du mois d'octobre à 14 mois d'emprisonnement, dont 7 mois avec sursis, par la 23^e chambre correctionnelle de Paris, Christian Wuillaume a comparu en fin d'après-midi devant la 10^e chambre de la cour en appel. Le défenseur de Christian, M^e Jouffa, a insisté sur le caractère « dérisoire et symbolique » d'un tel geste. Il a pu, grâce à une lettre du chef de service de la société dans laquelle Christian travaille, montrer combien Christian était un « élément sérieux ». La cour présidée par M. Bargain ne l'a pas entendu de cette oreille. Les magistrats ont confirmé la peine, accordant 8 mois de sursis au lieu des 7 initialement prévus. Cette sentence pour le moins lourde apparaît comme une sorte de règlement de compte après l'hystérie qui a régné autour de l'affaire Croissant.

Si vous voulez soutenir au moins moralement Christian, écrivez-lui : Christian Wuillaume matricule 189 8 11, bloc C 317, rue de la Santé 75014 Paris.



Emile Le Beller, secrétaire de la Fédération PTT et membre du BN

CFDT commente publiquement le discours de Maire

«un bémol aux critiques»

Emile Le Beller considère que le PCF est responsable de la désunion de la gauche, toutefois il regrette que les raisons qui ont amené le PC à adopter une telle attitude ne soient pas posées en termes de questions mais en termes de critiques. « Pour aboutir à des changements réels, c'est-à-dire profonds et irréversibles, la participation du PC au gouvernement est indispensable », déclare-t-il en précisant que « cette idée a été formulée par la CFDT dès 1970 ». Il considère aussi

que les critiques formulées à l'égard du PC sont aussi, d'une manière détournée, un appui de fait au PS. Les critiques contre le PC avaient pourtant constitué l'essentiel du discours d'Edmond Maire. C'est pourquoi Emile Le Beller souhaite que « la confédération mette un bémol à ses critiques tant vis-à-vis du PS que du PC » car « si on peut critiquer le centralisme démocratique qui régit le PC, on peut également critiquer Mitterrand qui dirige de manière présidentielle son parti, ou le fait qu'il ait

pris personnellement l'initiative de porter le SMIC à 2 400 F, quoi que nous soyons bien sûr d'accord sur une telle revendication. » Enfin, le thème de la récupération par le PC des revendications de la CFDT, thème sur lequel s'était également appuyé Edmond Maire, n'a pas non plus l'accord du dirigeant de la fédération CFDT-PTT : « Si le PC reprend à son compte les axes revendicatifs de la CFDT, tant mieux ! »

E.O.



L'inconfortable journée d'un directeur de caisse de retraite

Des grévistes s'opposant à un licenciement le retiennent dans son bureau

Ils sont arrivés hier matin au siège de la Caisse de retraite du bâtiment et des travaux publics, rue du Regard, à Paris. Hier soir, ils n'en étaient toujours pas ressortis. Et le directeur avait dû annuler tous ses rendez-vous. Pour cas de force majeure : les grévistes du centre de Créteil le retenaient dans son bureau. Il faut dire que ce même directeur avait cru bon de licencier, vendredi dernier, un ancien délégué FO, dont les six mois de protection après

l'exercice de son mandat syndical avaient pris fin... la veille. Motif du licenciement : manque de travail. Précision : ce militant a 12 ans d'ancienneté dans la maison. Il aura donc fallu tout ce temps à la direction pour se rendre compte qu'il n'était pas l'homme idoine. A moins que le motif réel de son licenciement ne soit dans la droite ligne de la répression sournoise qui affecte, depuis quelque temps, tous les militants syndicaux de l'entreprise... Les

manifestants, qui avaient reçu le soutien, au cours de la journée, de différentes délégations intersyndicales d'autres caisses de retraite, ont fait connaître leur décision de ne partir qu'après la levée du licenciement de leur camarade. En fin d'après-midi, une assemblée générale votait le principe de la continuation de l'occupation de la caisse. Faudra-t-il titrer demain sur « l'inconfortable nuit du directeur de la CBTP » ?

Racisme Scène banale dans un café ordinaire de Montreuil-sous-Bois

248, rue de Paris à Montreuil. C'est un café-tabac. Il s'appelle « Le Havane » et on n'y aime pas beaucoup les Noirs. Pourquoi dénoncer celui-là alors qu'il y a tant de cafés où le racisme sévit ? Sa « malchance », si l'on peut dire, est d'être dans les parages immédiats du siège du journal et d'avoir perdu d'un coup une partie de sa clientèle.

Un Malien se présente à la caisse et montre un papier. La caissière l'écarte d'un revers de main et, tout à coup pressée, demande au suivant de la file quelles cigarettes il veut. Le suivant, c'est moi, et je suggère poliment qu'elle s'occupe d'abord de répondre à la personne qui me précède. « Pas le temps, ils n'ont qu'à retourner chez eux, au moins les vaches seront bien gardées. » Le patron et la patronne accourent, d'abord interloqués de cette altercation entre un client qui a l'air « normal » et leur caissière, puis franchement agressifs quand ils comprennent que je suis avec le Malien. « Dégagez de la caisse. On est chez nous ici. Ils ne vont pas faire la loi », me dit le patron, d'habitude plutôt mielleux pour nous vendre ses cigarettes. « Il ne s'agit pas de faire la loi, bien que vous soyez en train de faire la votre qui est celle des racistes, mais de donner un renseignement. » Etc. Quelques injures sont encore échangées et le patron est de retour à ses pastis et ses tickets de tiercé.

En fait le Malien voulait acheter un timbre fiscal pour le renouvellement de sa carte de séjour. Il lui faudra aller ailleurs et nous aussi. D.F.

Vol au-dessus d'un nid de coucou à Chalons-sur-Marne

Il avait 22 ans. Un jeune délinquant, il ne supportait plus la taule et pensait pouvoir s'en tirer chez les « dingues ». Mais il ne savait pas. La logique de l'hôpital psychiatrique, celle de l'enfermement et de la violence permanente, l'ont tué. Jugé fou et interné en placement d'office, il a vite été considéré comme un simulateur. Simulateur, mais fou quand même puisqu'il reçoit un copieux traitement psychiatrique (neuroleptique entre autres).

Se révoltait-il contre ses conditions d'hospitalisation (cellule, traitement, attitude des soignants), c'était un signe de plus de son déséquilibre. Il fallait donc le « soigner », ce qui fut fait. Mais, au lieu de guérir, il allait de mal en pis et, samedi dernier, ceux qui l'approchèrent purent constater des signes cliniques inquiétants. Pourquoi l'équipe n'a-t-elle pas appelé l'interne de garde ? Pourquoi un infirmier qui voulait intervenir a-t-il été renvoyé du pavillon ?

Une chose est sûre : le service en question est le symbole même de la psychiatrie répressive : hiérarchie toute-puissante, répression contre les malades (cellule, trailement neuroleptique, électrochocs...). Le silence ne retombera pas sur cette affaire. A l'occasion de ce nouveau scandale, le procès du système psychiatrique doit s'ouvrir. La lutte sur le terrain judiciaire devrait le permettre. Mais elle devrait être complétée par une dénonciation et une action vigoureuse de toutes les organisations démocratiques.

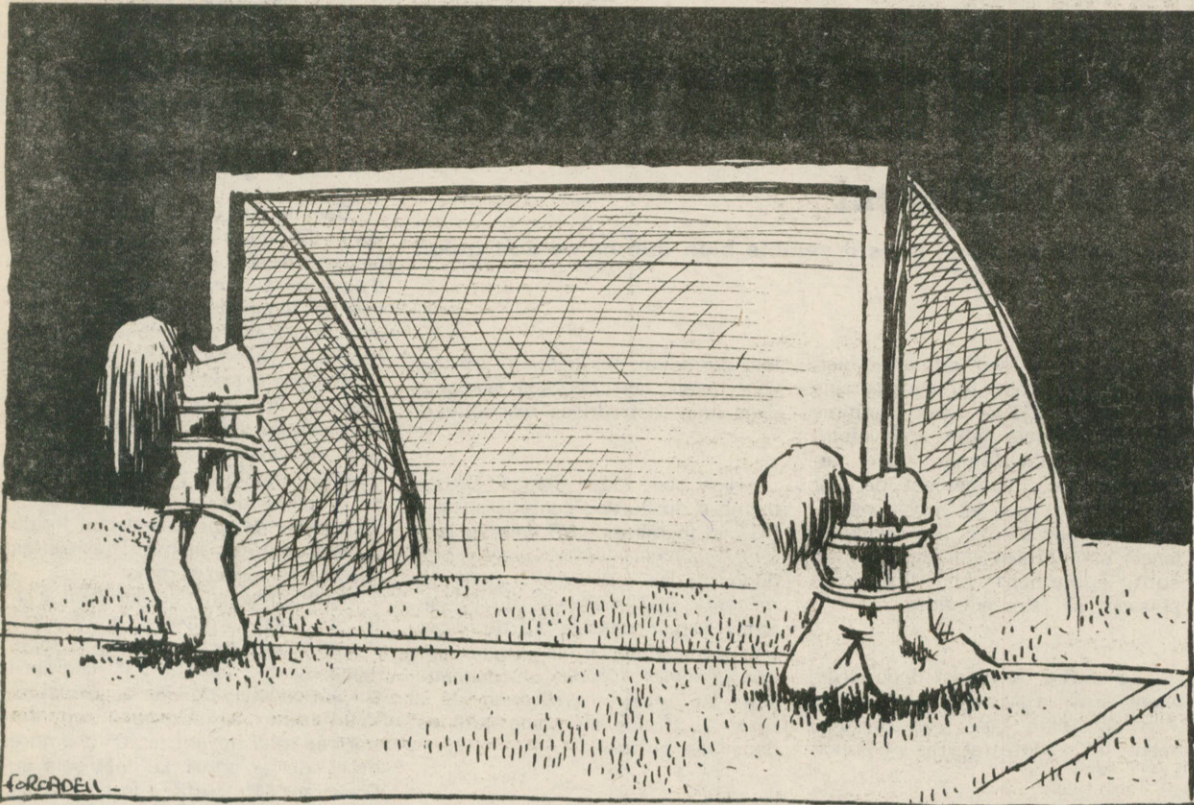
Correspondant

Vietnam-Cambodge

DIPLOMATIE SECRÈTE ET DEMOCRATIE SOCIALISTE

La Chine estime que les combats entre le Vietnam et le Kampuchea doivent cesser, que l'armée qui a franchi la frontière doit évacuer le territoire occupé et qu'ensuite des négociations devraient commencer afin de résoudre le problème pacifiquement. Cette prise de position qui ressort des entretiens d'un vice-ministre chinois avec un parlementaire japonais est un soutien à la position de Phnom Penh qui se déclarait prête à négocier le 31 décembre, « si le Vietnam cessait son agression ».

Rappelons également que l'ambassade du Vietnam à Paris affirmait que cette proposition n'était qu'une diversion et déclarait qu'aucun pouce du territoire cambodgien n'était occupé par les forces vietnamiennes.



Tirage au sort de la Coupe du monde de football Trucages à la une

Le rideau est désormais baissé sur les préparatifs de la coupe du monde de football qui doit s'ouvrir le 1^{er} juin prochain par la rencontre Allemagne de l'Ouest-Pologne au stade du River Plate à Buenos-Aires. Devant plus de 700 personnes dûment accréditées, et des millions de téléspectateurs qui, à travers le monde, recevaient cette « cérémonie » en direct, le petit-fils du président de la FIFA, « Rice » Havelange, a procédé dans la nuit de samedi au tirage au sort pour la composition des quatre groupes dans lesquels les 16 équipes en compétition devront « en découdre ». Au même moment, les prises de position autour de la question du boycott de l'Argentine comme siège de la coupe du monde se multipliaient...

Les instances dirigeantes du football international avaient tenu, publicité oblige, à ce que le tirage au sort soit l'œuvre d'une main innocente. Un enfant de trois ans avait été ainsi choisi, afin que nulle ombre ne puisse assombrir un règlement déjà passablement contesté. Mais de tirage au sort, il n'y en eut pratiquement pas. La part de suspense était réduite à l'extrême car, auparavant, par des arrangements « secrets », la répartition des équipes dans les groupes était déjà assurée. Quatre têtes de listes avaient été désignées et, dans l'ordre décroissant, les autres équipes suivaient, selon leur réputation ou leurs performances passées. L'intérêt d'un tel trucage ?

Les défenseurs intègres d'un football dégagé de toute préoccupation politique ou partisane semblent peu soucieux de lui épargner les tripatouillages financiers. Afin que le « spectacle » soit assuré, et que de juteux profits puissent être ainsi faits, les groupes ont été savamment dosés, pesés.

Il est de ce point de vue franchement comique d'entendre les responsables de la fédération de football, comme l'Italie par exemple, déplorer que « les forces n'ont pas été bien réparties » et regretter ainsi le déroulement d'un tirage au sort qui ne l'avantage guère a posteriori. Le hasard inévitable découlant d'un tirage au sort n'était que symbolique. Il est vrai que les enjeux financiers de la « cérémonie » de samedi soir étaient d'importance. L'objectif dans ce genre de compétition est simple ; il faut remplir les stades, ménager les grandes équipes pour qu'elles puissent se rencontrer dans l'ultime phase de la Coupe. En deux mots, préserver le suspense...

La veille du tirage au sort, les Montoneros (péronistes de gauche) avaient tenu à présenter, dans une conférence de presse à Paris, leur projet, après les propositions de boycott de l'Argentine formulées par le COBA, mais aussi par le Parti socialiste et tout dernièrement le Mouvement des radicaux de gauche. « La décision d'aller ou non en

Argentine relève de la souveraineté des pays intéressés » a précisé le représentant des Montoneros à Paris. « Le boycottage ou l'envoi d'une équipe sportive accompagnée de journalistes ont leurs avantages respectifs. Mais nous préférons, pour notre part, que des journalistes nombreux puissent aller en Argentine avec la volonté de décrire également ce qui se passe en dehors des stades. La coupe du monde pourrait alors se transformer en une gigantesque conférence de presse qui permettrait d'informer l'opinion publique internationale sur la tragédie que vit notre peuple. »

Au cours de cette conférence de presse, les Montoneros ont tenu à préciser qu'ils ne chercheraient en aucune façon « à entraver le déroulement des matches ».

Les Montoneros ont, d'autre part, confirmé les informations données par le COBA la semaine dernière, sur les conditions dans lesquelles les journalistes sont accrédités. C'est le comité d'organisation argentin, sous la houlette du sinistre général Merlo, qui se réserve le droit d'inviter tel ou tel journal suivant bien entendu sa coloration politique. C'est également lui qui accredit personnellement chaque journaliste, ce qui représente à ses yeux une garantie supplémentaire. Enfin, la junta a tenu à préciser que quiconque se servirait du déroulement de la Coupe du monde pour tenter de rendre compte d'autres événements intérieurs à l'Argentine se verrait illico presto expulsé.

Denis Caron

léninisme dont elle réclame. Mais elle en fait un principe, « quasi-philosophique » selon Hoang. Pourtant le prix de la diplomatie secrète est lourd : elle plonge dans l'ignorance de la situation les « amis » de par le monde et la population elle-même au Vietnam. Si les problèmes soulevés par les relations vietnamo-khmères avaient été portés depuis longtemps à la connaissance de l'opinion ouvrière nationale et internationale, il y a beaucoup de chances que les événements du 31 décembre n'auraient pas eu lieu. Surtout si le Vietnam est, ainsi que l'affirme Hoang, dans son bon droit.

Mais répond Hoang dans son interview, au Vietnam au moins la population savait, grâce aux rapports faits en réunions de quartiers, etc. Sauf que cette conception reconnaît le droit à la direction nationale du PCV d'avoir le contrôle absolu de l'information telle qu'elle circule dans le pays. Et l'expérience du mouvement communiste mondial nous a trop souvent appris ce qu'il en coûte de faire ainsi confiance à une direction, quelle que soit sa valeur. La défense de la diplomatie secrète rejoint la défense du monopole politique exercé par un parti unique dans la vie nationale. C'est exactement pourquoi nous disons que la lutte pour un véritable internationalisme est inséparable du combat pour la démocratie socialiste. On retrouve là les débats que nous avons déjà abordés, notamment à propos des articles de l'historien vietnamien Nguyen Khac Vien (voir Rouge du 26 avril 1977). Le conflit vietnamo-khmer doit être réglé par voie de négociation et non par l'usage de la force. Mais il faut préciser : par voie de négociations publiques !

Pierre Rousset

Début du procès de Rolf Pohle

POUR 20 000 MARKS DE PLUS...

C'est hier qu'a commencé, à Munich, le procès de Rolf Pohle, accusé d'avoir été le pourvoyeur d'armes de la RAF. Dès la première audience, Pohle a été exclu pour « comportement troublant l'ordre ».

A la fin des années 1960, Pohle était un militant actif de l'opposition extra-parlementaire. Il avait été condamné une première fois en 1969, sur dénonciation, pour sa participation à des actions contre les locaux de la presse Springer à 15 mois de prison ferme, un verdict que même le très raisonnable *Süddeutsche Zeitung* avait à l'époque jugé « excessif ».

En 1971, Pohle est à nouveau arrêté pour participation à une association criminelle ; condamné en 1973 à six ans et cinq mois de prison ; en 1975, il est échangé contre le dirigeant de la CDU, Lorenz. Et en juin 1976, il est à nouveau arrêté à Athènes. En octobre 1976, la plus

haute juridiction grecque, l'Aéropage décide, malgré l'avis d'une première instance et une forte mobilisation en sa faveur, de le livrer à la RFA. Une répétition générale de l'affaire Croissant, en quelque sorte.

Aujourd'hui, on reproche notamment à Pohle d'avoir exigé, lors de

sa libération en échange de Lorenz, outre sa propre rançon, celle de Horst Mahler (20 000 DM) qui avait refusé d'être échangé. « Extorsion de fonds de l'Etat », dit-on sans rire.

Rolf Pohle risque plusieurs dizaines d'années de prison. Et son procès est conçu pour préparer le terrain à celui de Croissant, bien sûr.

Grève de la faim de prisonniers politiques grecs

Notre camarade Felekis dont nous avons annoncé l'injustifiable maintien en détention (cf. « Rouge » du 16.1.1977) a entamé dimanche une grève de la faim à la prison de l'île d'Égine, ainsi que deux autres prisonniers politiques, Michel Syros et Tistos Constantinidis. Ils entendent par cette action marquer leur solidarité avec Rolf Pohle qui passe actuellement en jugement à Munich après

avoir été extradé de Grèce en octobre 1976, mais également avec deux militants grecs Ftavroula et Langdinou.

Ces derniers avaient été arrêtés lors des manifestations de dénonciation en Grèce de l'assassinat de Baader et de ses camarades le 24 octobre 1977. Ils avaient été condamnés sans la moindre preuve à 18 mois de prison. Ils devaient passer en appel hier.

Helmut Kohl indésirable à Berlin-Est

La guerre des nerfs continue entre les deux Allemagne

Temps gris et orageux persistant au-dessus de la ville partagée de Berlin et dans les relations entre les deux Allemagne. Dimanche soir, les autorités est-allemandes ont franchi un nouveau petit pas dans l'escalade en interdisant l'entrée à Berlin-Est à Helmut Kohl, président de la CDU.

Bien entendu, l'opposition de droite en RFA a poussé des cris d'orfraie et sommé le gouvernement d'exiger des explications de la part de Berlin-Est ; ce qui fut fait promptement, le porte-parole du gouvernement de Bonn s'empressant de dénoncer ce « geste arbitraire ».

Cet incident, bien sûr, s'inscrit dans la continuité des mesures de rétorsion prises par les dirigeants de la RDA après la publication par le *Spiegel* du manifeste attribué à des

opposants est-allemands. A Bonn, néanmoins, on ne semble pas trop s'inquiéter des conséquences de cette petite guerre des nerfs. Dans une interview accordée au *Spiegel*, Schmidt indique qu'il ne pense pas qu'interviendra une rupture dans les relations entre la RDA et la RFA. Soit dit en passant, le fait que Schmidt accorde une interview au *Spiegel* qui est à l'origine de ce regain de tension entre les deux Etats indique suffisamment que, du côté de la chancellerie, on ne lui en veut pas trop pour ce « faux-pas »...

Signalons enfin que le président de la fraction parlementaire du SPD, Wehner, a dénoncé, il y a quelques jours, le fameux manifeste comme une provocation...

A.B.

LES ELECTIONS SYNDICALES DANS L'ETAT ESPAGNOL

1) Une nouvelle étape dans l'organisation autonome des travailleurs

Il y a une semaine qu'ont débuté dans diverses régions de l'Etat espagnol les « élections syndicales ». Dans toutes les entreprises de plus de cinquante salariés et selon des modalités différenciées, les salariés seront appelés à élire des comités d'usines. Ces comités ont, au moins dans les textes, peu de chose à voir avec les comités d'entreprise français, puisqu'ils assumeront en plus des prérogatives de ces derniers une partie des tâches syndicales, comme la représentation des travailleurs dans les luttes, ou la négociation des conventions, et que

La syndicalisation de masse de la classe ouvrière espagnole (il y a déjà plus de 4 millions et demi de syndiqués soit 35 % de la population salariée contre 25 % seulement en France) représente un événement particulièrement positif, qui montre la compréhension de larges secteurs de la classe ouvrière de la nécessité de s'organiser de manière permanente dans leurs syndicats.

Mais l'autre revers de la médaille, c'est que cette syndicalisation, qui a profité essentiellement aux Commissions ouvrières (CO) et à l'Union générale des travailleurs (UGT), a institutionnalisé la division syndicale et la politique de crocs en jambe que mènent les directions communiste et socialiste qui contrôlent respectivement des deux centrales.

La formation des comités a donc correspondu à une double aspiration de la classe ouvrière : unifier l'activité des centrales syndicales et de leurs sections d'entreprises et en y faisant participer les travailleurs non syndiqués.

Elle permet également aux travailleurs de contrôler leurs représentants, élus par l'assemblée générale et révocables, de prendre toutes les décisions sur leurs luttes, leurs plates-formes revendicatives, par l'institutionnalisation du fonctionnement en assemblée générale, qui est une des traditions des luttes

ouvrières en Espagne depuis quinze ans.

La disparition de la CNS, le syndicat vertical franquiste, le développement rapide de l'auto-organisation, favorisé par le rythme relativement lent ces derniers mois du mouvement de syndicalisation, ont contraint la bourgeoisie et le gouvernement à ne pas s'opposer frontalement à ces comités, mais à les reconnaître comme interlocuteurs. Ces « élections syndicales », générales pour toutes les entreprises de plus de 50 salariés, malgré toutes les limitations imposées par le gouvernement et acceptées par les centrales, représentent néanmoins une conquête, une première reconnaissance pour les travailleurs de leur droit à l'auto-organisation.

Le projet Suarez favorisé par les CO et l'UGT

Il faut d'ailleurs reconnaître que ce sont les directions des centrales syndicales, et principalement de l'UGT et des CO vu leur poids relatif, qui ont favorisé les manœuvres du patronat et du gouvernement.

La première concession c'est d'avoir accepté le partage du gouvernement qui a menacé : « Pas d'élections syndicales si vous n'acceptez pas auparavant un plan d'austérité. » Ce fut le pacte

leurs membres, élus, sont révocables. Deux phénomènes principaux ont marqué l'organisation de la classe ouvrière espagnole en 1977 : la syndicalisation de masse de plusieurs millions de travailleurs, qui ont rejoint leurs centrales syndicales récemment légalisées. Et le développement à une échelle de masse depuis la rentrée de septembre de l'auto-organisation des travailleurs espagnols dans les centaines de « comités d'usine sauvages » qui se sont formés dans les principaux centres industriels du pays.

de la Moncloa, qu'appuyèrent finalement la direction des CO et de l'UGT.

Ensuite les directions syndicales ont accru la marge de manœuvre de Suarez en décidant d'en faire l'arbitre de la polémique qui les opposait sur le rôle et le mode d'élection des comités d'usine (1).

La troisième concession d'importance fut l'acceptation du décret-loi gouvernemental réglementant les élections. Il était correct d'exiger du gouvernement un décret-loi qui ratifie la légalité, les droits, les prérogatives et les garanties d'existence des comités. Mais pas plus. Sa position d'arbitre a permis à Suarez de trancher dans le sens le plus restrictif : c'est par exemple la limitation numérique dans le décret du nombre des délégués dans les comités, qui restreint à la fois la capacité de contrôle des mandants sur leurs représentants et la représentation de l'ensemble des courants y compris minoritaires qui existent dans telle ou telle entreprise. L'acceptation du décret par les CO et l'UGT, c'est le choix de voir les entreprises de moins de cinquante salariés (elles représentent une part importante du tissu industriel espagnol) ne pas avoir droit à leurs comités. C'est aussi accepter la discrimination des jeunes de moins de 18 ans qui ont le droit de travailler mais pas celui d'être élu par leur atelier. C'est surtout l'accepta-

tion du système de double collège qui introduit et reproduit la division sociale et technique du travail entre « blouses bleues » et « cols blancs ».

L'acceptation du décret gouvernemental c'est accepter de voir appliquer dans toutes les usines de plus de 250 travailleurs le mode d'élection par listes fermées (2), syndicat contre syndicat et qui tend à introduire dans l'usine et dans l'élection de ces comités la bataille d'appareils que se livrent nationalement les directions syndicales socialistes et communistes.

C'est enfin accepter ou du moins ne pas rejeter explicitement, le point de vue gouvernemental et patronal qui tente d'interdire toute forme d'extension hors de l'usine des tâches des comités (3) ou essaye par tous les moyens d'empêcher leur coordination et leur centralisation au niveau d'une zone ou d'un trust ou d'une branche.

Michel Rovere

(2) Défendu par l'UGT.

(3) Par leur prise en charge du contrôle ouvrier sur les municipalités, les prix et tous les aspects de la vie quotidienne des travailleurs.

Demain : après la polémique CO-UGT, quel avenir pour les comités.

et pourtant elle tourne

• Une grosse contradiction

Les avocats des membres décédés de la RAF faisaient l'objet à leur entrée dans le tribunal de Stuttgart d'une fouille approfondie, ont affirmé lundi à Stuttgart, devant la commission d'enquête parlementaire du Bade-Wurtemberg, trois policiers.

Ces déclarations viennent contredire formellement les assertions du procureur fédéral Rabmann qui, il y a quelques jours, a déclaré que les armes ayant servi à Baader et Raspe pour se suicider avaient été introduites dans le tribunal par les avocats.

• L'exemple Mogadiscio

Le ministre fédéral de l'Intérieur, Maihofer, estime que la possibilité de voir la police d'un pays monter une opération sur le territoire d'un autre en cas de détournement d'avion par des terroristes devrait faire l'objet de pourparlers au plan international.

Il a signalé à ce propos vendredi devant la presse que l'action de Mogadiscio avait une valeur d'exemple en matière de lutte antiterroriste.

• Réunion de la commission politique égypto-israélienne

La commission politique égypto-israélienne se réunit aujourd'hui, à 11 h à l'hôtel Hilton de Jérusalem. Un compromis sur l'ordre du jour, suggéré semble-t-il par les Etats-Unis, s'il ne résout aucune des divergences entre les deux parties, permettra une nouvelle fois aux délégations de s'asseoir à la même table.

Cette rencontre, permise en extremis par les pressions américaines sur Israël, se heurtera probablement à la même impasse que lors de la conférence militaire, ajournée sans qu'aucune date ne soit donnée pour sa reprise. En effet, l'Egypte continue à réclamer l'évacuation totale du Sinaï. Sadate pour sa part a annoncé qu'il démissionnerait en cas d'échec des négociations. Pour ne pas être en reste Menahem Begin a annoncé : « Je démissionnerai plutôt que d'abandonner la zone de peuplement de Raffiah. » Lorsqu'on sait que la question des colonies juives du Sinaï est le plus important point d'achoppement dans les négociations israélo-égyptiennes...

• Les pompiers britanniques n'ont pas le moral

Les pompiers britanniques ont repris hier le chemin de leurs casernes après neuf semaines de grève. Leur moral était au plus bas parce qu'ils n'ont pour ainsi dire rien obtenu. Si aucune manifestation violente n'a marqué les premières heures de reprise du travail, c'est avec une certaine apathie qu'ils se sont remis à la tâche, se contentant de vérifier l'état du matériel. Un certain nombre d'entre eux ont d'ailleurs démissionné.

• Duels d'artillerie au Sud-Liban

Pour la troisième fois en 48 heures, des duels d'artillerie ont opposé les forces conservatrices libanaises à leurs adversaires palestino-progressistes dans le Sud-Liban. Selon certaines informations, l'artillerie israélienne aurait participé aux combats.

• Attentat contre la cour suprême de Berne

L'attentat commis vendredi contre les locaux de la cour suprême du canton de Berne a été revendiqué par un « commando Benno Ohnesorg », du nom de l'étudiant berlinois tué en 1967 à Berlin-Ouest pendant la visite du shah.

Les auteurs de l'attentat indiquent qu'ils ont voulu manifester leur opposition à l'extradition éventuelle de Gabriele Kröcher-Tiedemann et Christian Möller arrêtés il y a quelques semaines à la frontière franco-suisse. Les autorités helvétiques ont indiqué qu'elles jugeraient en tout état de cause Gabriele Kröcher-Tiedemann avant de l'extrader éventuellement vers la RFA.

• Meeting Iran

Mercredi 18 janvier, 19 h, faculté de Jussieu, amphithéâtre F1, organisé par le comité antirepression en Iran avec la participation du comité international contre la répression, le COSEF, la Ligue des droits de l'homme (secteur étudiant), le MAS, l'UNEF (Unité syndicale), avec le soutien de l'AER (AJS), LCR, Mouvement de la jeunesse socialiste, OCT, PSU.

LA GREVE DE LA FAIM POUR L'AMNISTIE GAGNE DE L'AMPLEUR EN BOLIVIE

Les grévistes de la faim, qui sont maintenant 1 293, réclament depuis dix-huit jours une amnistie totale, le retour des exilés et le retrait de l'armée des mines. Face à ce défi, le gouvernement a fini par connaître des dissensions en son sein et deux des principaux conseillers du chef d'Etat, le général Banzer, viennent de démissionner. Il s'agit du secrétaire général de la présidence et du secrétaire général à l'Information de la présidence de la République. Ils auraient été partisans d'un élargissement progressif de l'amnistie et très soucieux de ne pas heurter de front la nouvelle montée des luttes ouvrières et particulièrement des mineurs.

Ces démissions donnent à penser que le gouvernement n'est pas décidé à céder et qu'il se prépare à l'épreuve de force. Et déjà s'alignent les forces politiques qui voient dans cette affaire la possibilité — souhaitée ou redoutée — du renversement du régime.

Le gouvernement s'est essayé à briser la grève de la faim : samedi il a envoyé soixante agents de sa police

politique évacuer l'église de Santa Cruz de la Sierra, à 1 100 km de la capitale. Il y avait là seulement quinze grévistes mais c'était dans une ville où le président Banzer compte ses plus chauds partisans et d'où était parti le coup d'Etat de 1971. Cette violation du droit traditionnel d'asile — unique dans l'histoire de la Bolivie paraît-il — a suscité les protestations de la hiérarchie catholique qui a convoqué une réunion urgente et extraordinaire de tous les archevêques pour « analyser la situation et arrêter une attitude ».

Par ailleurs, comme la répression directe ne lui est pas facilitée par le type de lutte engagée, le gouvernement a fait jouer les dirigeants syndicaux à sa solde. C'est ainsi qu'une grève générale de 24 heures a paralysé lundi la capitale bolivienne « pour soutenir le gouvernement dans sa position intransigeante face aux grévistes de la faim ».

La Fédération des mineurs (clandestine) a appelé quant à elle à un arrêt de travail de 48 heures pour aujourd'hui, en appui aux revendications des

grévistes de la faim, cet appel vaut autant pour les mines nationalisées que pour les mines privées.

Dans le monde rural, les caciques de la Confédération nationale des paysans demandent dans un manifeste public des sanctions pour les « cerveaux » de la grève de la

faim. Pendant ce temps, l'Organisation autonome des paysans, représentative de dix-huit provinces du département de La Paz, va envoyer une délégation de 80 paysans « de base » pour se joindre aux grévistes de la faim de la capitale.

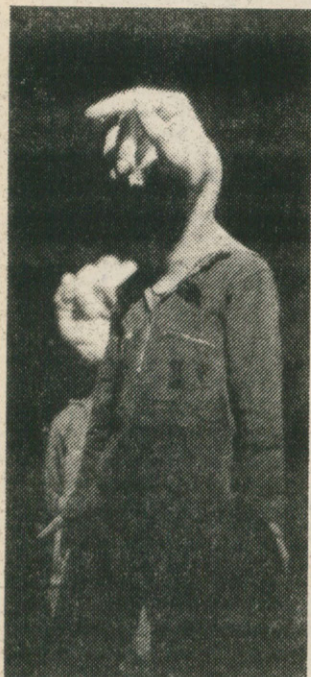
C.P.

La dictature de Somoza au Nicaragua serait à la dérive

De violents affrontements ont lieu actuellement entre la garde nationale nicaraguayenne (l'armée) et les guérilleros du Front sandiniste (FSLN) et le gouvernement ne contrôle plus la situation. C'est ce qu'a affirmé le journaliste Alejandro Cole Chamorro, exilé à Caracas. Ce journaliste est le neveu de l'homme politique d'opposition Joaquín Pedro Chamorro dont l'assassinat mardi à Managua, la capitale du Nicaragua, a donné le

signal d'une suite ininterrompue d'émeutes et de manifestations. Il y aurait de nombreuses victimes et le chaos régnerait dans la capitale.

Par ailleurs, plusieurs groupes d'hommes d'affaires nicaraguayens préparent la chute du président Anastasio Somoza et l'avènement d'une junte composée de civils et de militaires. Le général Guillermo Noguera, actuellement ministre de la Défense, se porterait à la tête de cette junte.



Faire du théâtre, faire le théâtre

•Et les travailleurs du spectacle ?

Nous refermons provisoirement le dossier ouvert il y a quinze jours avec la description de la situation désespérée d'une jeune troupe comme tant d'autres, celle du Théâtre de l'Acte. La semaine dernière, un metteur en scène, Pierre Vielescazes, directeur du Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, parlait de la situation de la décentralisation. Au point mort.

Aujourd'hui nous donnons la parole aux comédiens et aux techniciens du spectacle. La revendication d'un théâtre populaire ne saurait ignorer ceux sans lesquels il n'y aurait pas de théâtre du tout. Comme le rappellent les dirigeants des syndicats SNETAS et SFA.

Nous espérons que ces prises de positions susciteront un important courrier des lecteurs. De nouvelles pièces pour un nouveau dossier. Jean Semperay

Le scandale de la vie d'artiste

« Travailleurs intermittents, itinérants et à employeurs multiples ». C'est ainsi que juridiquement sont considérés les artistes du spectacle. Intermittents : cela veut dire que l'on considère comme normal que l'artiste ne soit rémunéré que pour son activité visible. Au théâtre il a fallu attendre 1958 pour que les répétitions soient indemnisées, et 1967 pour qu'elles soient considérées comme donnant droit à un salaire, d'ailleurs toujours calculé sur la base du SMIC horaire.

Travailleurs itinérants et à employeurs multiples, leur dispersion fait que bien souvent on dénie pratiquement aux artistes de spectacle le droit de bénéficier des avantages sociaux acquis par l'ensemble des travailleurs.

Quand ce ne sont pas les artistes eux-mêmes qui sont amenés à jouer la solidarité de la troupe rassemblée dans une même volonté de créer envers et contre tout, contre la solidarité revendicative. A Tarbes, des comédiens, pour maintenir leur troupe sans subvention, doivent accepter un salaire mensuel de 650 F. De tels exemples se comptent par centaines.

Pour Claude Vincy, délégué national du SFA, le syndicat des artistes-interprètes CGT, on ne sortira du scandale de la vie d'artiste que par une refonte totale des conditions d'exercice professionnel.

Les théâtres de la décentralisation ne comptent plus qu'une cinquantaine de comédiens permanents. Pour en finir avec cette situation de pénurie, il ne suffit pas, même si cela s'impose, d'augmenter le nombre de centres dramatiques (19) et de théâtres nationaux (4), il faut que le budget des institutions ne soit pas soumis à l'arbitraire de l'Etat qui accorde peu ou beaucoup aux directeurs selon qu'ils sont ou non bien en cour. La subvention doit être donnée à un établissement dont la mission serait déterminée selon les besoins culturels exprimés démocratiquement, localement, régionalement et nationalement par des conseils culturels réunissant les élus, les associations syndicales et celles du public. L'accomplissement de cette mission exige des effectifs permanents de comédiens. Ceux-ci doivent pouvoir être rempla-

cés quand ils quittent une troupe pour une autre.

Une part devrait être affectée à la recherche, sans laquelle la création stagne sous le conformisme.

Aujourd'hui, il n'existe que trois conservatoires publics d'art dramatique. Le conservatoire national, l'école nationale des arts du spectacle à Paris et le conservatoire de Strasbourg. Ce qui, non seulement est insuffisant, mais, de plus, ne tient pas compte des exigences de formation locale. Que l'on songe à cette multitude de comédiens occitans qui devraient apprendre la diction en langue française. Il s'impose qu'une école d'art dramatique soit attachée à chaque institut. La comédie, c'est un métier, le talent, bien souvent ce qu'on invoque pour nier l'immense travail méconnu du comédien.

Un théâtre populaire pour ses ouvriers aussi

« Sans créateur, pas de spectacle, c'est vrai. Mais pas de spectacle non plus sans comédiens, danseurs, chanteurs, machinistes, électriciens, menuisiers, habilleuses, etc. »

Il ne viendrait à l'idée de personne de contester ces affirmations extraites de « Coulisses », le bulletin du syndicat national des employés techniques et administratifs du spectacle. Et pourtant, comme nous le rappellent Raoul Muriand et Michel Hellec, secrétaire général et secrétaire général adjoint du SNTAS, les faits sont là, qui tentent de démentir l'évidence.

« Directeurs de théâtre, artistes et techniciens nous sommes tous embarqués sur le même bateau. Mais quand il coule, seul est sauvé, si l'Etat décide qu'il doit l'être, le directeur de l'établissement. »

Cela, on repugne généralement à l'admettre, et à en tirer cette conséquence que les travailleurs du spectacle comme les autres doivent gagner et conserver leur indépendance dans la lutte. Pour plusieurs raisons.

Bien souvent les directeurs des théâtres nationaux, des centres dramatiques ou des maisons de la culture bénéficient — et c'est justice — de l'immense prestige que leur a valu leur grand travail pour la conquête d'un public populaire. Leur dévouement qui est aussi bien celui de leurs petites équipes de la glorieuse époque de la décentralisation — est incontestable. Ces pionniers qui ont tenté de défricher le désert culturel français ont le soutien moral et souvent matériel des organisations politiques et syndicales.

Les travailleurs des théâtres sont souvent animés de la même ferveur. Mais un électricien ou un machiniste gagne 2 297 F, un habilleuse 1 910 F, un dessinateur 2 218 F.

Raoul Muriand, qui a quitté l'usine pour le théâtre, ne manque pas de souligner l'intérêt qu'il y a à travailler dans une entreprise d'action culturelle. Mais il rappelle qu'en aucun cas, c'est trop souvent le cas, l'intérêt professionnel ne saurait justifier des conditions de travail aberrantes, la multiplication des heures supplémentaires sous-payées.

La division des tâches est souvent ponctuellement abolie en pratique. Mais ceci ne sau-

rait faire oublier que si un peintre-décorateur est parvenu à concevoir un élément de décor, c'est parce qu'il aura fallu boucher un trou. Il n'y a plus d'embauche dans ces

colère ; il n'ont pas eu un centime d'augmentation depuis trois ans.

Il y a quelques années, des voix s'élevaient dans le SYNDEAC (syndicat des direc-

subvention des directeurs qui refusaient pour ne pas hypothéquer le budget des créations futures d'en négocier la répartition avec les employés... sans la mobilisation massive desquels le cortège des « créateurs » aurait eu tout l'air d'une promenade familiale.

Pour en finir avec une telle situation, le SNTAS songe à une refonte totale de l'institution culturelle publique. C'est une très large consultation des élus et des associations locales (public, syndicats ouvriers, enseignants) qui définirait dans une région les missions d'un institut culturel dont le statut (maison de la culture, compagnies locales ou itinérantes) serait choisi en tenant compte des réalités, c'est-à-dire des besoins des personnels appelés à faire vivre cet institut. La subvention serait donnée à l'institut, non plus au créateur, dont la liberté de travailler, d'innover ne serait, selon le SNETAS, nullement remise en cause par un tel système démocratique.

Eclairagistes, serruriers, machinistes...

L'organisation des travailleurs du spectacle remonte au début du siècle. C'est en effet, dès 1901 que les menuisiers, serruriers et ouvriers machinistes des théâtres de Paris créent leur chambre syndicale. Viendra ensuite le regroupement propre des « petits personnels », comme on les appelait, ouvreaux, contrôleurs, etc.

Les syndicats bien longtemps vont rester typiquement parisiens. Il y a encore dix ans un éclairagiste de Marseille devait adhérer au syndicat des théâtres de Paris. Mais l'institutionnalisation progressive du mouvement de la décentralisation et l'action militante d'hommes comme Noël Verger allaient permettre de créer, le 4 mars 1968, un syndicat national des employés techniques et administratifs du spectacle, le SNETAS qui accueille toutes les catégories de personnels non-artistiques et qui est membre de la fédération du spectacle CGT. Les dirigeants du SNETAS se félicitent des actions communes menées avec la CFDT minoritaire.

ces professions : pas de formation.

Au travail, tout le monde se tutoie. Les relations sont amicales.

Mais la démocratie au théâtre, c'est comme dans toutes les autres entreprises, une illusion, dès lors que, s'il est mis en minorité au conseil d'administration, le directeur peut partir avec sa subvention. L'Etat accorde la subvention à un homme, non à un établissement.

Dans un théâtre on monte un spectacle sur le licencement d'un ouvrier. Mais rapidement pour les ouvriers de ce spectacle progressiste, la satisfaction fait place à la

teurs) pour désigner les travailleurs du spectacle, qui exigeaient une convention collective nationale, comme « des liquidateurs de la décentralisation ». En dépit de ces accusations scandaleuses, le SNTAS ne confond pas ses adversaires immédiats, les directeurs, avec son ennemi, l'Etat qui, en refusant d'allouer aux théâtres les sommes permettant de faire vivre décemment leurs employés, provoque bien souvent des drames de conscience et des conflits déchirants entre la volonté de créer et la nécessité de vivre.

En 1975, l'Etat accordait le doublement sur trois ans de la

Erratum

C'est par erreur que, il y a quinze jours, nous titrions le texte du Théâtre national de Strasbourg : « les artistes entendent dépérir avec l'art... mais pas avant ». Nous remercions le TNS de sa rectification qu'on pourra lire avec son contexte :

« L'art est né il y a bien longtemps, comme l'Etat, de la division du travail. La division du travail ne semble pas près d'être abolie, l'Etat malgré tout se porte bien ; et les artistes seraient la seule catégorie sociale à devoir se saborder... Les artistes sont nés avec l'Etat ? Soit. Il entendent dépérir avec lui... mais pas avant ! »

Travailleurs interprètes

C'est à la fin du siècle dernier que les interprètes commencent à se regrouper en autant de syndicats qu'ils servent de genres de spectacle. Les organisations décèdent, se succèdent. « Une crise surmontée, quelques succès obtenus, et l'indifférence succède à l'enthousiasme, qui renaît lorsqu'une nouvelle organisation apparaît, pour retomber de nouveau. Ce balancement d'un pôle à l'autre traduit l'incertitude de la position des artistes à cette époque, partagés, entre, d'une part, la sensation confuse et sporadique de l'exploitation dont ils sont victimes, et, d'autre part un individualisme qu'exaspère la contradiction entre leur situation marginale et l'illusion d'appartenir aux classes privilégiées dont ils dépendent (1) ».

Résultat d'un patient travail de réunification, l'Union des artistes de langue française dramatiques et lyriques, créée en 1922, devient un syndicat en 1928 et adhère à la fédération nationale du spectacle CGT en 1937. Devenue Syndicat français des acteurs (SFA) à la Libération, elle regroupe alors l'ensemble de la profession.

En mai 1968 les artistes se remettent en cause. La polémique fait rage entre ceux qui entrevoient la possibilité d'en finir avec cette société de consommation culturelle et ceux qui n'envisagent pas sans préliminaire cette mise à mort à moins qu'ils la refusent ? Parmi ces derniers, certains scissionnent et créent l'USA qui regroupe aujourd'hui 5 à 6 % de la profession contre 20 % au SFA. Le taux de syndicalisation des artistes apparaît sensiblement du même ordre que la proportion nationale des travailleurs syndiqués.

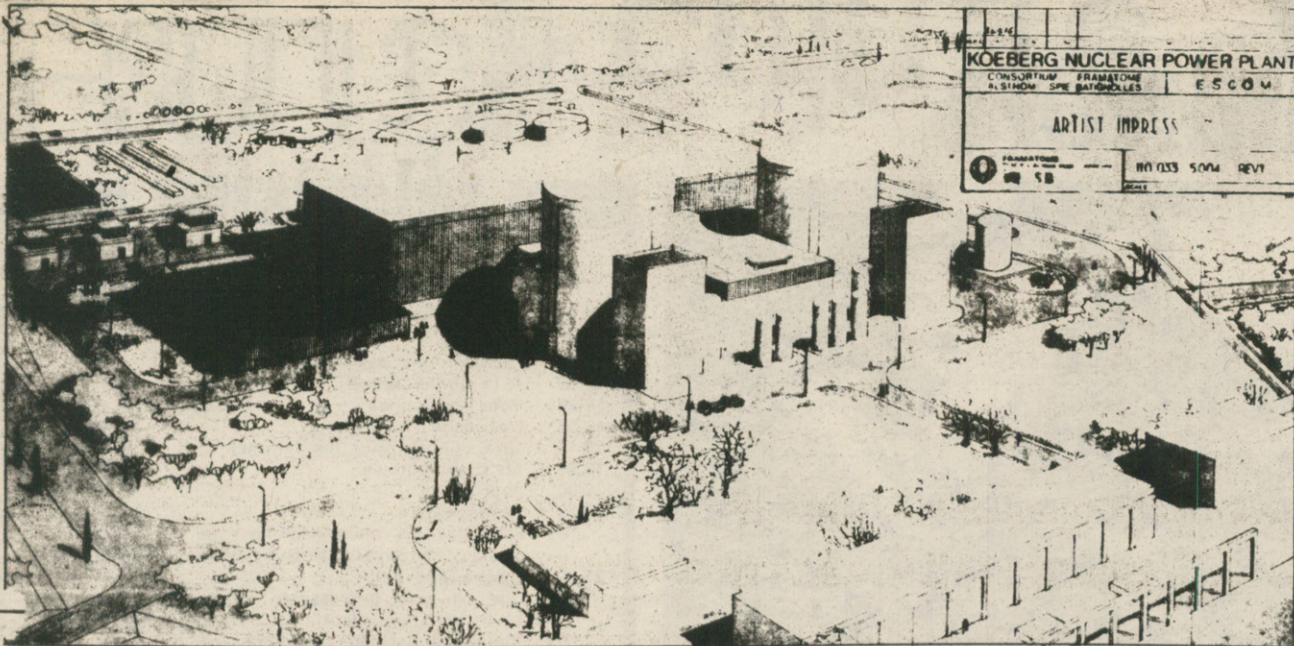
(1) « La Vie d'artiste : du mythe à la réalité », page 182. Ouvrage édité par le SFA chez EPI. 1975

Tous au meeting unitaire du 26 janvier

La répression en cours à grande échelle en Afrique du Sud et la collaboration nucléaire franco-sud-africaine ont incité plusieurs organisations et associations politiques à organiser un grand meeting à Paris, prélude à une campagne prolongée sur ces thèmes. Celui-ci se tiendra jeudi 26 janvier à l'initiative du Collectif de la campagne anti-Outspan, de l'URP CFDT, de la fédération de Paris du Parti socialiste, du PSU, de la LCR, de la Ligue des droits de l'homme, Cimade, Vie nouvelle, MCP, MAN, MDPL, CSCV, des Amis de la Terre, du Mouvement écologique, de la JEC, UGTSF, WAP.

Outre la présence de militants anti-apartheid d'Afrique du Sud, plusieurs films inédits seront présentés : « Il n'y a pas de crise » et « Je m'appelle Johannes Louthoumont ». Deux moments distincts rythmeront la soirée et donneront lieu à des tables rondes. Une première partie consacrée à la collaboration franco-sud-africaine, préfacée par un rapport du CRIAA. Et une deuxième partie sur la solidarité avec les luttes du peuple noir. D'ores et déjà un important matériel (affiches, tracts) a été sorti et diffusé entre les organisations partie prenante.

Mais il est possible, sur les lieux de travail (entreprises, lycées, quartiers) de faire écho à cette initiative, sinon de se procurer du matériel auprès de la CAO (46, rue de la Glacière, 75006 Paris. Tél. 336.00.14).



COMMENT L'AFRIQUE DU SUD FABRIQUE LA BOMBE ATOMIQUE

La richesse de l'Afrique du Sud en uranium est connue : elle est la troisième productrice du monde après les USA et le Canada. Aussi rien d'étonnant à ce qu'elle suscite, dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la convoitise des pays occidentaux. Dès l'origine, les termes du marché furent simples : uranium contre technologie. Trois partenaires sur les rangs : la France, les Etats-Unis, la RFA. Trois modes de relations de la part de Pretoria. Paris en construisant les deux premières centrales nucléaires (cf. projet Koeberg) fournit les bases d'une production future en plutonium.

Washington, depuis plusieurs années, fut chargée de former le personnel

technique nécessaire aux visées atomiques sud-africaines. Bonn, enfin, offrit le procédé d'enrichissement de l'uranium, plus sur moyen de parvenir, dans des délais assez brefs, à se doter de l'arme atomique.

Les dates de ce processus triangulaire parlent d'elles-mêmes. 1949, création de « l'Atomic Energy Board sud-africain » et fourniture massive par l'Afrique du Sud aux Etats-Unis de l'uranium nécessaire à l'effort atomique de ce pays. En échange, Pretoria récoltera les fruits du programme appelé « Atomes pour la paix » lancé par le Pentagone en 1965. Un échange qui sera codifié le 8 Juillet 1957 par un accord valable jusqu'en 2007 ! 1961 : la fir-

me américaine Allis Chalmers livre à Pretoria un réacteur de recherche (Safari I, de 20 MW). Il commencera à fonctionner en 1965 sur alimentation d'uranium enrichi. Ce sont toujours les Etats-Unis qui livrent le combustible (Safari I en utilise 13 kg par an), en attendant, ce qui ne saurait tarder, que les Sud-Africains produisent eux-mêmes de l'uranium enrichi (1). Mai 1976 : une « bombe » éclate. Le consortium français Framatome-Spie-Batignolles signe un contrat de 1,1 milliards de dollars pour la construction de deux centrales à eau légère pressurisée de 900 MW. Un succès économique français dû à la désertion d'autres firmes étrangères sur les rangs. En échange, Pretoria s'engage à fournir le GE-1 d'un millier de tonnes d'uranium pendant 10 ans à partir de 1980.

Quelles sont les objectifs non avancés de ces deux centrales ? Fournir vers 1982 près de 500 kilogrammes de plutonium par an. En effet, le plutonium « brûlé » peut être obtenu à partir de combustibles utilisés dans des réacteurs dits « civils ».

Certes, ce plutonium est hautement irradié, chargé d'isotope 240 et 241 et donc de qualité médiocre pour fabriquer une bombe atomique performante. Mais, tel quel, il peut néanmoins déjà servir à préparer une bombe moyenne.

Le procès d'enrichissement de Bonn

Mais auparavant il manquait une pièce au puzzle atomique sud-africain. C'est l'Allemagne de l'Ouest qui la fournira. Le 20 juillet 1970 le premier ministre John Vorster annonce triomphalement : « La découverte par des savants sud-africains d'un nouveau procédé d'enrichissement de l'uranium et des technologies nécessaires à sa réalisation. » Rien de moins. Une information qui stupéfiait quelque peu la communauté scientifique internationale qui n'ignorait pas combien l'enrichissement de l'uranium relève d'une technologie hautement complexe que conservent jalousement les puissances qui la possèdent (URSS, USA, France).

Le temps passe et peu à peu, les chercheurs arrivent à une seule conclusion : on a aidé et « filé des tuyaux » aux Sud-Africains. Ils seront confirmés dans leurs hypothèses en avril 1975 lorsque le grand patron de l'énergie

atomique sud-africaine, le Dr Roux, dévoile quelques secrets sur son procédé d'enrichissement. Ils confirment une identité de démarche entre la « filière sud-africaine » et la technologie dite du « jet nozzle » du professeur ouest-allemand Becker (2). Bonn dément mais bafouille. Ce n'est pas la première fois que le gouvernement ouest-allemand se fait prendre la main dans le sac. Déjà en 1974, un scandale avait éclaté lors de la révélation selon laquelle le général Rall, chef de la Luftwaffe avait été vu, visitant le complexe de recherches nucléaires sud-africain de Pelindaba. « Simple séjour privé » avait-on répondu en haut lieu avant de mettre Rall à la retraite.

En fait, à y regarder de plus près, les rapports RFA-Afrique du Sud remontent loin en arrière. En 1959 exactement, date à laquelle la RFA se lance dans la mise sur pied d'un procédé d'enrichissement d'uranium au centre de recherche de Karlsruhe, le même dont nous parlions hier, à propos du rôle et des ambitions de l'OTRAG au Zaïre. C'est le Dr Becker qui supervise le programme de travail. Aux mêmes dates, le Dr Roux, patron de l'Atomic Energy Board, vient s'initier à Karlsruhe et il semble que ce petit voyage lui ait fourni quelques idées.

Les échanges entre Pelindaba Karlsruhe ne vont plus cesser. Les preuves abondent mais Bonn continue de démentir. Aujourd'hui le mensonge n'est plus

de mise et le Dr Roux confirme que les atomistes sud-africains ont reçu une partie de leur formation en RFA et ont pu visiter les installations nucléaires de ce pays. En contre partie des savants ouest-allemands ont visité la pile nucléaire de Walindaba. Mais les idées doivent recevoir leurs applications concrètes. Aussi, dès 1970, un programme commercial est envisagé entre la société ouest-allemande Steag, qui met en œuvre le procédé Becker et la société sud-africaine UCOR (Uranium Enrichment Corporation of South Africa Ltd). Mars 1974 : l'accord Steag-UCOR est conclu. La construction d'une unité pilote d'enrichissement pourra commencer en 1976.

Survient « l'affaire Rall » et entre-temps la détérioration de la situation politique en Afrique australe. Bonn veut ménager les susceptibilités de ses partenaires commerciaux africains. Elle suspend sa collaboration financière au projet (2,5 millions de dollars). Préterria doit alors chercher ailleurs et envoie ses émissaires vers des pays riches en pétro-dollars avec lesquels elle entretient d'étroits rapports comme l'Iran. Mais quelles que soient ces ultimes péripéties financières elle conserve l'atout d'une connaissance nucléaire. C'est dans ce cadre-là que survint le contrat pour la centrale française de Koeberg, ce qui fait écrire à la « une » d'un grand journal sud-africain : « Vive la France ».

Aujourd'hui, les racistes de Pretoria sont donc en mesure de fabriquer une bombe atomique. Pour répondre au tollé général qui a éclaté ces derniers mois, le gouvernement Vorster a

brodé sur « une utilisation pacifique de l'énergie atomique ». Mais malheureusement pour lui, de ses propres rangs naissent des propos autrement plus inquiétants. A l'instar de ce qu'on pouvait lire récemment dans *The Citizen*, organe qui reflète les points de vue du régime : « Si nous rejoignons la course atomique, est-il écrit, qu'est-ce que cela ferait ? Pourquoi aurions-nous à nous préoccuper de la Russie et de l'Ouest ? Si un moyen atomique était nécessaire pour notre survie, nous devrions l'utiliser, quels que soient les qu'en dira-t-on. » Et Vorster n'avait-il pas déclaré en 1976 à *Newsweek* : « Nous pouvons produire de l'uranium enrichi, nous avons la capacité nucléaire et nous n'avons pas signé le traité de non-prolifération nucléaire. » Une arrogance sans détour ! Ce changement qualitatif de la capacité militaire de Pretoria est très grave. Il illustre, si besoin en était, les responsabilités écrasantes de la France en ce domaine, et le divorce éclairant qui existe entre ses déclarations vertueuses contre l'apartheid dans les instances internationales et ses alliances et pratiques réelles.

Frank Tenaille

(1) Les Etats-Unis ont donc fourni 104 kg de combustible. Ils ont également fourni l'ordinateur IBM-370 nécessaire aux calculs. L'Association française de l'industrie nucléaire d'équipement étant, elle aussi, « mouillée » pour l'appareillage. (2) Le procédé « Jet-nozzle process » ou procédé de séparation isotopique par tuyères n'a qu'un inconvénient : il consomme une quantité considérable d'énergie. Mais l'Afrique du Sud en a en abondance à des prix hautement compétitifs. Le procédé sud-africain dérivé porte le nom de procédé « Hélicon ».

Les ingénieurs atomistes sud-africains pour la centrale de Bugey sont-ils arrivés ?

Dernier en date des exemples de collaboration franco-sud-africaine en matière nucléaire, l'affaire des ingénieurs atomistes qui devaient arriver dimanche en France pour une petite villégiature de 18 mois. Au nombre de 40 plus leurs familles (soit 160 personnes), ils devaient à l'origine résider dans un coquet château près de Vigneu, à 53 kilomètres de Lyon. Hélas, les membres de l'association familiale qui gère le château de Chapeau-Cornu, sitôt connu le projet, se mettaient en branle de concert avec la population locale, tant et si bien qu'au grand dam des élus RPR et PR, celui-ci devait être abandonné. Ce n'était que partie remise puisqu'on apprenait quelques jours plus tard que les autorités françaises comptait les loger à Villefontaine (Isère) c'est-à-dire pas trop loin de la célèbre centrale de Bugey où ils devraient parfaire leurs connaissances en matière de technologie nucléaire. Hélas, là aussi, l'idée n'a pas l'air de plaire aux populations. Dès le 21 novembre 1976, à l'issue d'un meeting d'information, un comité de non-accueil aux racistes sud-africains se crée très largement et engage une tournée d'information à Villefontaine, le Verpillière, Saint-Quentin.

Le directeur de l'EPIDA (Etablissement public d'aménagement de Ville-Nouvelle), dont l'organisme aurait signé un contrat avec l'ESCOM (EDF sud-africain) pour la réception des atomistes, se répand en explications emberlificotées lorsqu'on l'interroge. En fait, le contrat a bien été signé le 10 novembre. Il porte sur la location de locaux dans le quartier des Roches pour être précis. L'affaire en est là et le gouvernement français fait le gros dos face à la mobilisation locale. Mais, il est clair qu'il tient à ce que ces atomistes puissent effectuer leur séjour en France. Il faut comprendre que le gouvernement Vorster a très mal pris le dernier vote de l'ONU (ratifié par la France) obligeant ses signataires à appliquer un embargo sur les armes à l'égard de Pretoria. Il a même laissé planer la menace d'une annulation du contrat signé le 1^{er} juin 1976 avec Framatome. Et pour montrer sa colère, il a suspendu un contrat passé en octobre dernier avec la société française CIT-Alcatel (filiale de la CGE) pour l'équipement du réseau téléphonique sud-africain en centraux électroniques de type E-10. D'où le désir de Giscard, après l'embargo sur les avisos de orient, de se montrer conciliant.

F.T.

La duplicité française en matière de contrôle nucléaire international

« La France entend garder la maîtrise de sa politique d'exportation nucléaire. » Tel est le propos tenu par le gouvernement à l'issue de son deuxième conseil de politique nucléaire extérieure tenu le 11 octobre 1976. Le langage est clair : « Non » à la prolifération nucléaire, mais « non » aussi à la ségrégation technologique. Pour justifier ce discours à deux faces, Giscard argumente sur le besoin hétérogène des nations secondaires. Et n'ayant pas signé le « traité de non prolifération », il se trouve à l'aise pour ouvrir une oreille attentive aux appels de certains pays qui envisagent de rallier les cercles de l'atome

(Israël, l'Egypte, le Brésil, la Corée du Sud, l'Iran, etc.)

De petits esprits mercantiles n'ont-ils pas calculé que les seuls pays dits du Tiers-Monde pourraient acquérir, d'ici 10 ans, près de 350 réacteurs, soit la bagatelle de 100 milliards de dollars au bas mot ! Comment faire de la morale dans ces conditions ! L'Agence internationale de Vienne avec ses moyens dérisoires (70 inspecteurs) s'en est émue. Il est bien temps au moment où 550 réacteurs sont en service ou en commande de par le monde. Ceci dit, aurait-elle les moyens coercitifs plus importants que la France n'en aurait

la cure. Sa règle d'or est de « traiter d'Etat à Etat ». On l'a vu lors de la vente à l'Iran de deux centrales à eau pressurisée de 1000 MW et lors du contrat de Koeberg. Mais elle n'exporte pas seulement des réacteurs. Sa maîtrise nucléaire lui permet de proposer des usines d'enrichissement (discussions en cours avec le Canada, l'Australie, le Japon).

Un projet pour une unité pilote commandée par le Japon est sur le tapis (cf. Saint-Gobain). Des échanges sur le même sujet ont lieu avec le Pakistan. Des accords techniques ont aussi été conclus dans le domaine des réacteurs surgénérateurs avec l'Inde, l'Italie, le Japon.